



ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE
L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES
MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX**

Avril 2023

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX.

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2022-2023 :
 - a) les endroits et dates de départ et de retour ;
 - b) la copie des programmes et rapports de mission ;
 - c) les personnes rencontrées ;
 - d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.) ;
 - e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission ;
 - f) le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage.

2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2022-2023 :
 - a) les raisons du déplacement ;
 - b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour ;
 - c) les coûts ventilés ;
 - d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc. ;

3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :
 - a) la ventilation des sommes dépensées pour 2022-2023 , et les prévisions pour 2023-2024 ;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues ;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
 - d) le but visé par chaque dépense ;
 - e) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire ;

4. Liste des dépenses de publicité effectuées spécifiquement sur Internet (Facebook, Amazon, etc.) en indiquant :
 - a. la ventilation des sommes dépensées pour 2022-2023 , et les prévisions pour 2023-2024 ;
 - b. les noms des firmes de publicité retenues ;
 - c. la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
 - d. les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes ;
 - e. le but visé par chaque dépense;
 - f. le rapport de statistique sur la portée et la clientèle visée;

Lorsque le contrat est conclu par l'intermédiaire d'une firme de publicité, détailler les publicités effectuées sur Internet.

5. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.), séparément :

Par le cabinet ministériel :

- a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement ;
- b) le but visé par chaque dépense ;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.
- d) si l'événement s'est tenu virtuellement;

Par le ministère ou l'organisme :

- e) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement ;
- f) le but visé par chaque dépense ;
- g) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.
- h) si l'événement s'est tenu virtuellement;

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement ;
- j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité ;
- k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
- l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc. ;
- m) le but visé par chaque dépense ;
- n) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.
- o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

6. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement ;
- b) le but recherché par chaque dépense ;
- c) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024 ;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications ;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
- g) la liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu ;
- h) le but visé par chaque dépense ;
- i) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.

7. La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024 ;
- b) le but visé par chaque dépense ;
- c) la nature de la formation ;
- d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation ;
- e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.

8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2022-2023, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme ;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final) ;
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé) ;
- d) la date d'octroi du contrat ;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments ;
- f) l'échéancier ;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

9. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
 - a) la liste des soumissions et le montant de chacune ;
 - b) la grille d'évaluation des soumissions ;
 - c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix ;
 - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat ;
 - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

10. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 :
 - a) la liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement ;
 - b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégorie (incluant la masse salariale) ;
 - c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants ;
 - d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé ;
 - e) une description de son mandat ;
 - f) la date de début de son contrat ;
 - g) la date prévue de fin de son contrat ;
 - h) sa rémunération annuelle.

11. Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
 - a) le nom du projet ;
 - b) la nature du projet ;
 - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ;
 - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ;
 - e) les plus récentes évaluations du coût du projet ;
 - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ;
 - g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ;
 - h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ;
 - i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ;
 - j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ;
 - k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - a. la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
 - l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
 - m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2022-2023.

12. Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :
 - a) les coûts estimés par année ;
 - b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données;
 - c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité;
 - d) la liste des fournisseurs;
 - e) une copie du plan de déploiement.

13. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2022-2023, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :
 - a) la photocopie ;
 - b) le mobilier de bureau ;
 - c) l'ameublement ;
 - d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes ;
 - e) le distributeur d'eau de source ;
 - f) le remboursement des frais de transport ;

- g) le remboursement des frais d'hébergement ;
 - h) le remboursement des frais de repas ;
 - i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes ;
 - j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - a. au Québec ;
 - b. à l'extérieur du Québec.
14. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2022-2023, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :
- a) le coût des contrats téléphoniques ;
 - b) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
 - c) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
 - d) les coûts de résiliation, s'il y a lieu ;
15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 :
- a) le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus ;
 - b) le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins ;
 - c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel ;
 - d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi ;
 - e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :
 - a. le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
 - f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel ;
 - g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi ;
 - h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique ;
 - i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers ;
 - j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) ;
 - k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir ;
 - l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie ;
 - m) le nombre de postes par catégorie d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions) ;
 - n) le nombre d'employés permanents et temporaires ;
 - o) le nombre de départs volontaires, ventilé par raison du départ ;
 - p) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi ;
 - q) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs ;
 - r) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région ;
 - s) le nombre de griefs syndicaux reçus par direction ;

16. Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 :
 - a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées ;
 - b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines ;
 - c) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2022-2023 en indiquant pour chacun d'eux :
 - a) l'emplacement de la location ;
 - b) la superficie totale pour chaque local loué ;
 - c) le coût total de ladite location ;
 - d) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées, la nature des travaux et le ou les bureaux visés ;
 - e) la durée du bail ;
 - f) propriétaire de l'espace loué ;
 - g) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.

18. Estimation des besoins en superficie du ministère ou de l'organisme pour l'année financière en cours et pour les cinq prochaines années compte tenu de l'activité réalisée en télétravail.

19. Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2022-2023, fournir :
 - a) La liste des actifs excédentaires inoccupés;
 - b) La valeur estimée de ceux-ci;
 - c) Les coûts d'entretien annuel;
 - d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci;

20. Portrait des actifs excédentaires, ratio location propriété et nouveau pied-carrés en propriété.

21. Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2022-2023, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :
 - a) les dates des travaux ;
 - b) les coûts ;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

22. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2022-2023, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :
 - a) les dates des travaux ;
 - b) les coûts ;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

23. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2022-2023, en indiquant pour chaque individu :
 - a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant ;
 - b) le titre de la fonction;
 - c) l'adresse du port d'attache ;
 - d) la masse salariale totale par cabinet ;

24. Liste des sommes d'argent versées en 2022-2023, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
 - a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne ;
 - b) la circonscription électorale ;
 - c) le montant attribué ;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

25. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
- le nom de la personne ;
 - le poste occupé ;
 - le salaire de base et les bonis, le cas échéant ;
 - l'assignation initiale et l'assignation actuelle ;
 - la date de l'assignation hors structure ;
 - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu ;
 - les prévisions pour 2023-2024.
26. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :
- le poste initial ;
 - le salaire ;
 - le poste actuel, s'il y a lieu ;
 - la date de la mise en disponibilité ;
 - les prévisions pour 2022-2023.
27. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2022-2023, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :
- par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.) ;
 - par catégorie d'âge ;
 - prévisions pour 2023-2024.
28. Pour chaque ministère et organisme, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2023-2024.
29. Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2023-2024, par mission.
30. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :
- le nom de la personne ;
 - le poste occupé et le nom de l'organisme ;
 - le salaire de base et les bonis, le cas échéant ;
 - l'assignation initiale ;
 - l'assignation actuelle ;
 - la date de l'assignation hors structure ;
 - la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
31. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2022-2023, en précisant pour chaque abonnement :
- le coût de chacun ;
 - le fournisseur ;
 - la nature du service ;
 - s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande.

Ventiler le montant total par catégorie.

32. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisés par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

33. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :
- le nom du site Web ;
 - le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site ;
 - les coûts de construction du site ;
 - les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour ;
 - les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait, et les raisons du changement) ;
 - la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites, ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits ») ;
 - les coûts liés à la réservation de noms de domaines.
34. Nominations, pour 2022-2023, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :
- la liste ;
 - le nom de la personne ;
 - les mandats de chacune de ces personnes ;
 - le détail des contrats octroyés pour chaque mandat ;
 - le résultat du travail effectué ;
 - les échéances prévues ;
 - les sommes impliquées.
35. Pour 2022-2023, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :
- les régions et les villes visitées ;
 - les personnes et organismes rencontrés ;
 - pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
 - les raisons du déplacement ;
 - l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour ;
 - les coûts ventilés ;
 - le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
36. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire ou adjoint gouvernemental des membres du Conseil des ministres pour 2022-2023:
- le détail des mandats ;
 - le coût (déplacements, etc.) ;
 - le nombre de ressources affectées ;
 - le nombre de rencontres ;
 - le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre ;
 - l'objet ;
 - les dates.
37. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
38. La liste des ententes, et leur nature, signées en 2022-2023 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
39. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.
40. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère et les projections pour l'année 2023-2024.

41. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2022-2023 et prévisions pour 2023-2024.
42. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
43. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.
44. Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2022-2023 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.
45. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.
46. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2022-2023 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
47. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2022-2023 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2023-2024. Pour chacun de ces programmes existants en 2022-2023, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2023-2024, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
48. Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
49. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par :
 - a) le Fonds d'électrification et de changements climatiques;
 - b) le Fonds des ressources naturelles;
 - c) le Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques;
 - d) le Fonds du Plan Nord.
50. Les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.
51. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :
 - a) la dépense totale (opération et capital) ;
 - b) les grands dossiers en cours ;
 - c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques ;
 - d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI ;
 - e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
52. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).
53. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

54. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, recommandations etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2022-2023 en indiquant pour chacun :
- le sujet ;
 - la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé ;
 - les coûts reliés à sa réalisation ;
 - le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

55. Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :
- la dépense totale relative au paiement des cotisations ;
 - la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation ;
 - le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.

56. La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre.

57. Pour chaque rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, pour chaque rencontre diplomatique et sommet gouvernemental, pour chaque grande rencontre politique et négociation importante de toute nature auxquels prend part le gouvernement du Québec, indiquer :

- La date ;
- La nature ;
- Les participants ;
- Si l'événement a eu lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale, conformément à l'article 4 de la *Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec*.

58. Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- La date ;
- La nature ;
- Les questions posées ;
- Les réponses ;
- La firme retenue ;
- Les coûts.

59. Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant ;
- Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

60. Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

61. Tout portrait de l'empreinte carbone du ministère ou l'organisme réalisé en 2022-2023.

62. Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région :
- a) Fournir tout scénario et étude réalisés par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2022-2023;
 - b) Nombre d'emplois gouvernementaux et d'ETC au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transférés en région en 2022-2023 en précisant la région d'origine et la région de destination;
 - c) Nombre d'emplois et d'ETC transférés en région depuis le 1^{er} octobre 2018.
63. Copie des objectifs d'exemplarité et des indicateurs permettant de mesurer l'atteinte de ceux-ci en vertu de l'article 13.1 de la Charte de la langue française;

Suivi de plans d'actions

64. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure :
- a) Opération main-d'œuvre – Mesures ciblées pour certains secteurs prioritaires;
 - b) Plan culturel numérique du Québec;
 - c) Plan d'action 2018-2023 de la Politique bioalimentaire;
 - d) Plan d'action 2018-2023 de la Politique de mobilité durable 2030;
 - e) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2024;
 - f) Plan d'action concernant les conditions de détention, l'administration de la justice et la prévention de la criminalité au Nunavik;
 - g) Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025;
 - h) Plan d'action de développement durable;
 - i) Plan d'action des services publics d'emplois 2022-2023;
 - j) Plan d'action en économie numérique;
 - k) Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations;
 - l) Plan d'action en occupation et en vitalité des territoire 2018-2022;
 - m) Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs;
 - n) Plan d'action gouvernemental de simplification des démarches administratives à la suite d'un décès 2022-2027;
 - o) Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025;
 - p) Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire;
 - q) Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025;
 - r) Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons »;
 - s) Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 « Faire plus, faire mieux »;
 - t) Plan d'action gouvernemental pour lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées;
 - u) Plan d'action interministériel concerté en reconnaissance des compétences des personnes immigrantes;
 - v) Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter »;
 - w) Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026;
 - x) Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026;
 - y) Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé;
 - z) Plan d'action pour l'industrie du transport terrestre et de la mobilité durable 2018-2023;
 - aa) Plan d'action pour la croissance des investissements étrangers et des exportations 2020-2025;
 - bb) Plan d'action pour la croissance et les technologies propres 2018-2023;
 - cc) Plan d'action pour la promotion internationale de l'agrotourisme et du tourisme gourmand 2022-2025;
 - dd) Plan d'action pour valoriser la pratique d'activités physiques, sportives et récréatives au Québec 2022-2027;
 - ee) Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et d'accroître la sécurité des victimes 2020-2025;
 - ff) Plan d'action 2018-2023 : « Un Québec pour tous les âges »;

- gg) Plan de protection du territoire face aux inondations : des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie;
- hh) Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec;
- ii) Plan pour une agriculture durable 2020-2030;
- jj) Plan pour une économie verte 2020-2030;
- kk) Plan québécois en entrepreneuriat 2022-2025;
- ll) Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025;
- mm) Politique culturelle du Québec;
- nn) Rapport « Le racisme au Québec, Tolérance Zéro » du Groupe d'action contre le racisme;
- oo) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse;
- pp) Rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale « Rebâtir la confiance »;
- qq) Recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées;
- rr) Recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens);
- ss) Stratégie d'aménagement durable des forêts;
- tt) Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers;
- uu) Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023;
- vv) Stratégie maritime 2015-2030;
- ww) Stratégie nationale d'achats d'aliments québécois;
- xx) Stratégie nationale de production de bois;
- yy) Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023;
- zz) Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025;
- aaa) Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025;
- bbb) Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026;
- ccc) Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030;
- ddd) Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022;
- eee) Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027;
- fff) Vision internationale du Québec et du Plan d'action pour la relance des exportations.

65. Toute action, note, ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 en application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS+)
66. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 au sujet de l'électrification des transports.
67. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 au sujet de la reconnaissance des acquis et des compétences.
68. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 au sujet de la rétention des travailleurs d'expérience.

TÉLÉTRAVAIL

69. Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2022-2023, au sein du ministère ou de l'organisme :
- a) Nombre total d'employés au sein du ministère ou de l'organisme;
 - b) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié;
 - c) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2023;
 - d) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié;
 - e) Nombre d'employés en bénéficiant :
 - a. 1 jour par semaine :
 - b. 2 jours par semaine :
 - c. 3 jours par semaine :
 - d. 4 jours par semaine :
 - e. 5 jours par semaine :
70. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 au sujet de l'acquisition de matériel pour fins de télétravail (Tablettes, cellulaires, aménagement de bureau, remboursement de frais d'internet, etc.)

71. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 en matière de sécurité informatique en spécifiant précisément les sommes dépensées en frais de consultants en sécurité informatique.
72. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 pour l'acquisition de services de vidéo-conférence (ZOOM, Teams, etc.) :
 - a) Liste des contrats;
 - b) Nom du fournisseur;
 - c) Montant déboursé.
73. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.
74. Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2022-2023:
 - a) Les sommes dépensées;
 - b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE);
 - c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.
75. Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès de la firme McKinsey et compagnie :
 - a) Copie du contrat;
 - b) Date de fin prévue du contrat;
 - c) Valeur prévue du contrat;
 - d) Sommes dépensées à ce jour.
76. Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès d'une firme de consultation :
 - a) Copie du contrat;
 - b) Date de fin prévue du contrat;
 - c) Valeur prévue du contrat;
 - d) Sommes dépensées à ce jour.

Étude des crédits 2023-2024
Demande de renseignements généraux - questions non répondues et motif

# demande non-répondue NR	# demande initiale des partis d'opposition	Questions 2023-2024 non répondues	Motif
NR1	PLQ-4	Liste des dépenses de publicité effectuées spécifiquement sur Internet (Facebook, Amazon, etc.) en indiquant : a) la ventilation des sommes dépensées pour 2022-2023 , et les prévisions pour 2023-2024 ; b) les noms des firmes de publicité retenues ; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ; d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes ; e) le but visé par chaque dépense; f) le rapport de statistique sur la portée et la clientèle visée. Lorsque le contrat est conclu par l'intermédiaire d'une firme de publicité, détailler les publicités effectuées sur Internet.	Répondue par la réponse à la question 3
NR2	PLQ-7 PO-6	La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant : a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024; b) le but visé par chaque dépense; c) la nature de la formation; d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation; e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.	Répondue par la réponse à la question 5
NR3	PLQ-15m PO-16f	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);	Répondue par la réponse à la question 13i
NR4	PQ-17c	Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2022-2023 et les indemnités de retraite qui seront versées.	Répondue par la réponse à la question 14a
NR5	PLQ-19	Portrait des actifs excédentaires, ratio location propriété et nouveau pied-carrés en propriété.	Répondue par la réponse à la question 16
NR6	PLQ-22 PO-19	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2022-2023, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.	Répondue par la réponse à la question 17
NR7	PLQ-28 PO-25	Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2023-2024.	Répondue par la réponse à la question 13o
NR8	PLQ-29 PO-26	Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2023-2024, par mission.	Répondue par la réponse à la question 13i
NR9	PLQ-34 PO-31	Nominations, pour 2022-2023, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée: a) la liste; b) le nom de la personne; c) les mandats de chacune de ces personnes; d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat; e) le résultat du travail effectué; f) les échéances prévues; g) les sommes impliquées.	Répondue par la réponse à la question 6
NR10	PLQ-52	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).	Répondue par la réponse à la question 37
NR11	PLQ-70	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 au sujet de l'acquisition de matériel pour fins de télétravail (Tablettes, cellulaires, aménagement de bureau, remboursement de frais d'internet, etc.)	Répondue par la réponse à la question 6
NR12	PLQ-71	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 en matière de sécurité informatique en spécifiant précisément les sommes dépensées en frais de consultants en sécurité informatique.	Répondue par la réponse à la question 6
NR13	PLQ-72	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 pour l'acquisition de services de vidéo-conférence (ZOOM, Teams, etc.) : a) Liste des contrats; b) Nom du fournisseur; c) Montant déboursé.	Répondue par la réponse à la question 6
NR14	QS-1	Nombre de postes ouverts pour l'année financière et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.	Répondue par la réponse à la question 13i
NR15	QS-2	Nombre de postes total et proportion de postes non comblés.	Répondue par la réponse à la question 13q
NR16	QS-9	Indiquer le montant et la proportion des acquisitions de marchés publics de votre ministère selon la provenance du bien ou service acquis, depuis 5 ans. Ventiler en biens et services.	Répondue par la réponse à la question 6
NR17	QS-13	Indiquer les dépenses encourues au titre de tout « Programme d'aide aux employés » (PAE) depuis 5 ans.	Répondue par la réponse à la question 53
NR18	QS-16	Indiquer la superficie et les dépenses encourues relativement aux locaux physiques utilisés par votre ministère, depuis 5 ans.	Répondue par la réponse à la question 15
NR19	QS-25	Indiquer le coût de reconduction des programmes estimés depuis 5 ans.	Répondue par la réponse à la question 38
NR20	QS-26	Énumérer chaque direction régionale, en indiquant le territoire couvert par celle-ci, la municipalité d'établissement, le titulaire du poste de direction et l'effectif équivalent à temps complet.	Répondue par la réponse à la question 13i
NR21	PO-11	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2022-2023, en indiquant, pour chaque contrat : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat; c) leur mandat et le résultat (rapport ou document final); d) le coût; e) l'échéancier; f) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.	Répondue par la réponse à la question 6
NR22	PLQ-49a	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par : a) le Fonds d'électrification et de changements climatiques.	Répondue par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
NR23	PLQ-49b PO-53	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par : b) le Fonds des ressources naturelles	Répondue par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts
NR24	PLQ-49c	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par : c) le Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques.	Répondue par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
NR25	PLQ-49d	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par : d) le Fonds du Plan Nord.	Répondue par la Société du Plan Nord
NR26	PLQ-50 PO-54	Pour chacune des cinq années, les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.	Répondue par le ministère de la Justice
NR27	PLQ-64a	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : a) Opération main-d'œuvre – Mesures ciblées pour certains secteurs prioritaires.	Répondue par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NR28	PLQ-64b	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : b) Plan culturel numérique du Québec.	Répondue par le ministère de la Culture et des Communications
NR29	PLQ-64c	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : c) Plan d'action 2018-2023 de la Politique bioalimentaire.	Répondue par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec
NR30	PLQ-64d	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : d) Plan d'action 2018-2023 de la Politique de mobilité durable 2030.	Répondue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable

Étude des crédits 2023-2024
Demande de renseignements généraux - questions non répondues et motif

# demande non-répondue NR	# demande initiale des partis d'opposition	Questions 2023-2024 non répondues	Motif
NR31	PLQ-64f	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : f) Plan d'action concernant les conditions de détention, l'administration de la justice et la prévention de la criminalité au Nunavik.	Répondue par le ministère de la Sécurité publique
NR32	PLQ-64g	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : g) Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025.	Répondue par le ministère de la Famille
NR33	PLQ-64i	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : i) Plan d'action des services publics d'emplois 2022-2023.	Répondue par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NR34	PLQ-64j	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : j) Plan d'action en économie numérique.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR35	PLQ-64k	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : k) Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations.	Répondue par le ministère de la Sécurité publique
NR36	PLQ-64m	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : m) Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs.	Répondue par le ministère de la Sécurité publique
NR37	PLQ-64n	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : n) Plan d'action gouvernemental de simplification des démarches administratives à la suite d'un décès 2022-2027.	Répondue par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NR38	PLQ-64o	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : o) Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR39	PLQ-64p	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : p) Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire.	Répondue par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NR40	PLQ-64q	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : q) Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR41	PLQ-64r	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : r) Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : «Contre la violence conjugale, Agissons».	Répondue par le Secrétariat à la condition féminine
NR42	PLQ-64s	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : s) Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 «Faire plus, faire mieux».	Répondue par le Secrétariat aux relations avec les Premières nations et les Inuit
NR43	PLQ-64t	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : t) Plan d'action gouvernemental pour lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées.	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR44	PLQ-64u	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : u) Plan d'action interministériel concerté en reconnaissance des compétences des personnes immigrantes.	Répondue par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
NR45	PLQ-64v	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : v) Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter ».	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR46	PLQ-64w	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : w) Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026.	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR47	PLQ-64x	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : x) Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026.	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR48	PLQ-64y	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : y) Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR49	PLQ-64z	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : z) Plan d'action pour l'industrie du transport terrestre et de la mobilité durable 2018-2023.	Répondue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable
NR50	PLQ-64aa	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : aa) Plan d'action pour la croissance des investissements étrangers et des exportations 2020-2025.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR51	PLQ-64bb	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : bb) Plan d'action pour la croissance et les technologies propres 2018-2023.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR52	PLQ-64cc	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : cc) Plan d'action pour la promotion internationale de l'agrotourisme et du tourisme gourmand 2022-2025.	Répondue par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie
NR53	PLQ-64dd	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : dd) Plan d'action pour valoriser la pratique d'activités physiques, sportives et récréatives au Québec 2022-2027.	Répondue par le ministère des l'Éducation
NR54	PLQ-64ee	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : ee) Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et d'accroître la sécurité des victimes 2020-2025.	Répondue par le Secrétariat à la condition féminine
NR55	PLQ-64ff	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : ff) Plan d'action 2018-2023 : «Un Québec pour tous les âges».	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR56	PLQ-64gg	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : gg) Plan de protection du territoire face aux inondations : des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie.	Répondue par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
NR57	PLQ-64hh	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : hh) Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec.	Répondue par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Étude des crédits 2023-2024
Demande de renseignements généraux - questions non répondues et motif

# demande non-répondue NR	# demande initiale des partis d'opposition	Questions 2023-2024 non répondues	Motif
NR58	PLQ-64ii	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : ii) Plan pour une agriculture durable 2020-2030.	Répondue par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec
NR59	PLQ-64jj	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : jj) Plan pour une économie verte 2020-2030.	Répondue par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
NR60	PLQ-64kk	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : kk) Plan québécois en entrepreneuriat 2022-2025.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR61	PLQ-64ll	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : ll) Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025.	Répondue par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts
NR62	PLQ-64mm	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : mm) Politique culturelle du Québec.	Répondue par le ministère de la Culture et des Communications
NR63	PLQ-64nn	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : nn) Rapport « Le racisme au Québec, Tolérance Zéro » du Groupe d'action contre le racisme.	Répondue par le Bureau de coordination de la lutte contre le racisme
NR64	PLQ-64pp	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : pp) Rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale « Rebâtir la confiance ».	Répondue par le Secrétariat à la condition féminine
NR65	PLQ-64qq	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : qq) Recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.	Répondue par le Secrétariat aux relations avec les Premières nations et les Inuit
NR66	PLQ-64rr	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : rr) Recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens).	Répondue par le Secrétariat aux relations avec les Premières nations et les Inuit
NR67	PLQ-64ss	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : ss) Stratégie d'aménagement durable des forêts.	Répondue par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts
NR68	PLQ-64tt	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : tt) Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers.	Répondue par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts
NR69	PLQ-64uu	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : uu) Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023.	Répondue par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique
NR70	PLQ-64vv	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : vv) Stratégie maritime 2015-2030.	Répondue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable
NR71	PLQ-64ww	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : ww) Stratégie nationale d'achats d'aliments québécois.	Répondue par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec
NR72	PLQ-64xx	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : xx) Stratégie nationale de production de bois.	Répondue par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts
NR73	PLQ-64yy	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : yy) Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023.	Répondue par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NR74	PLQ-64zz	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : zz) Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025.	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR75	PLQ-64aaa	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : aaa) Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR76	PLQ-64bbb	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : bbb) Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR77	PLQ-64ccc	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : ccc) Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030.	Répondue par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
NR78	PLQ-64ddd	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : ddd) Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR79	PLQ-64eee	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : eee) Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR80	PLQ-64fff	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : fff) Vision internationale du Québec et du Plan d'action pour la relance des exportations.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour le "Plan d'action pour la relance des exportations" et par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour la "Vision internationale du Québec"
NR81	QS-5	Fournir le budget concernant la dotation de véhicules au sein du ministère ou de l'organisme, ventilée par région, en indiquant : a) le nombre total de véhicules; b) le nombre de véhicules hybrides rechargeables; c) le nombre de véhicules électriques.	Répondue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour tous les ministères et organismes
NR82	QS-6	Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones. a) Fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.	Répondue par le Secrétariat aux relations avec les Premières nations et les Inuit
NR83	QS-7	Fournir le budget réservé à la réalisation d'analyses différenciées selon les sexes (ADS+). Donner le budget de ces analyses en ETC ou le montant des contrats octroyés.	Répondue par le Secrétariat à la condition féminine
NR84	QS-8	Indiquer les dépenses encourues par votre ministère dans le cadre des missions prévues au Plan national de sécurité civile (PNSC) du gouvernement du Québec dans lesquelles le ministère est impliqué depuis 5 ans.	Répondue par le ministère de la Sécurité publique

Étude des crédits 2023-2024
Demande de renseignements généraux - questions non répondues et motif

# demande non-répondue NR	# demande initiale des partis d'opposition	Questions 2023-2024 non répondues	Motif
NR85	QS-17	Indiquer les dépenses encourues pour le soutien législatif apporté par votre ministère dans le développement et l'étude des différentes législations adoptées.	Répondue par le ministère de la Justice
NR86	PQ-9	Liste détaillée de tous les contrats accordés en vertu des articles 118 et 123 de la Loi sur la santé publique, en indiquant : a) le nom du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'état de prestation des services; e) l'échéancier.	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR87	PQ-45	Pour 2022-2023, le nombre de cadres et de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels. Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.	Répondue par le ministère du Conseil exécutif
NR88	PQ-50	Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2022-2023 et prévisions pour 2023-2024.	Répondue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable
NR89	PQ-51	Ventilation du budget du ministère consacrée à la Stratégie maritime pour 2022-2023 et prévisions pour 2023-2024.	Répondue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable
NR90	PQ-52	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.	Répondue par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
NR91	PLQ-15h PQ-16g	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR92	PLQ-15s	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : t) le nombre de griefs syndicaux reçus par direction;	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR93	PLQ-18	Estimation des besoins en superficie du ministère ou de l'organisme pour l'année financière en cours et pour les cinq prochaines années compte tenu de l'activité réalisée en télétravail.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR94	PLQ-38 PQ-36	La liste des ententes et leur nature, signées en 2022-2023 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR95	PLQ-54	Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2022-2023 en indiquant pour chacun : a) le sujet ; b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé ; c) les coûts reliés à sa réalisation ; d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu. Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR96	PLQ-56	La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR97	PLQ-57	Pour chaque rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, pour chaque rencontre diplomatique et sommet gouvernemental, pour chaque grande rencontre politique et négociation importante de toute nature auxquels prend part le gouvernement du Québec, indiquer : a) La date ; b) La nature ; c) Les participants ; d) Si l'événement a eu lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale, conformément à l'article 4 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR98	PLQ-61	Tout portrait de l'empreinte carbone du ministère ou l'organisme réalisé en 2022-2023.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR99	PLQ-63	Copie des objectifs d'exemplarité et des indicateurs permettant de mesurer l'atteinte de ceux-ci en vertu de l'article 13.1 de la Charte de la langue française;	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR100	PLQ-65	Toute action, note, ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 en application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS+)	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR101	PLQ-66	Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 au sujet de l'électrification des transports.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR102	PLQ-67	Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 au sujet de la reconnaissance des acquis et des compétences.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR103	PLQ-68	Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 au sujet de la rétention des travailleurs d'expérience.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR104	QS-3	Nombre de postes dont le titulaire habituel est absent en raison d'un manque de places en service de garde.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR105	QS-18	Indiquer le nombre de membres d'un ordre professionnel, par ordre.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR106	QS-20	Indiquer le personnel affecté aux enquêtes et à la surveillance de l'application de la loi.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR107	QS-23	Indiquer le bilan des efforts de diminution d'émission de GES au sein du ministère ou de l'organisme.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR108	PQ-47	Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR109	PQ-55	Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2022-2023, indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34)†	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2022-2023 :
 - a) les endroits et dates de départ et de retour ;
 - b) la copie des programmes et rapports de mission ;
 - c) les personnes rencontrées ;
 - d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.) ;
 - e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission ;
 - f) le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage;
 - g) pour les organismes, le nom des dirigeants et des fonctionnaires concernés;
 - h) la liste des ententes signées ou annoncées, et, le cas échéant :
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
 - i) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.
-

Aucun voyage hors Québec n'a été fait par le Tribunal administratif du logement durant la période 2022-2023.

- a) Sans objet
- b) Sans objet
- c) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- d) Sans objet
- e) Sans objet
- f) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- g) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- h) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- i) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Les renseignements concernant les Ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphe 18).

<https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp>

En ce qui concerne la sous-question f), l'information fournie en réponse à cette question est incluse dans la réponse à la question 45.

2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2022-2023 :
- a) les raisons du déplacement;
 - b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - c) les coûts ventilés;
 - d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
-

Aucun voyage ou déplacement en avion ou en hélicoptère au Québec n'a été fait par un dirigeant du Tribunal administratif du logement durant la période 2022-2023.

- a) Sans objet
- b) Sans objet
- c) Sans objet
- d) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 17).

<https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp>

3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant:
- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2022-2023, et les prévisions pour 2023-2024;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) Le but visé par chaque dépense;
 - f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
 - g) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24).

<https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp>

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site du ministère.

<https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp>.

Pour les contrats 25 000 \$ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :

Par le cabinet ministériel :

- a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- d) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

- e) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- f) le but visé par chaque dépense;
- g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- h) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- m) le but visé par chaque dépense;
- n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le cabinet ministériel:

- a) Sans objet
- b) Sans objet
- c) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- d) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Par le ministère ou l'organisme :

- e) Sans objet
- f) Sans objet
- g) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- h) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) Sans objet
- j) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- k) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- l) Sans objet
- m) Sans objet
- n) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- o) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) Sans objet
- b) Sans objet
- c) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) Sans objet
- e) Sans objet
- f) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits
- g) Sans objet
- h) Sans objet
- i) Sans objet

L'information fournie en réponse à cette question est en partie incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphes 22 et 23).

<https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp>.

6. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2022-2023, en indiquant:
- a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
 - d) la date d'octroi du contrat;
 - e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
 - f) l'échéancier;
 - g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU LOGEMENT

LISTE DES CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$ (2022-2023)

a) Fournisseurs	c) Objet du contrat	Nature du contrat¹	e) Montant
161161 Canada inc.	Entretien et réparation locaux	GG	9 758,77 \$
9117-6479 Québec inc.	Transport de mobilier	AOP	1 777,60 \$
9332-3947 Québec inc. (Plaza Universel)	Location de salle	GG	10 000,00 \$
9454-9920 Québec inc.	Plateforme sportive	GG	1 678,80 \$
Air Spécialiste inc.	Entretien des unités informatiques et de la salle des serveurs	GG	2 050,00 \$
Amaro inc.	Eau	GG	1 080,90 \$
Amazon.ca	Fournitures	GG	3 324,50 \$
Argos Interprètes & traducteurs inc.	Traduction	GG	14 672,10 \$
Art Woods office supplies inc.	Mobilier de bureau	AOI	5 414,30 \$
Artopex inc.	Mobilier de bureau	AOI	1 115,91 \$
Autodesk	Licence informatique	AOI	6 285,00 \$
AVShop.ca	Fournitures	AOI	5 337,00 \$
BCF s.e.n.c.r.l.	Avocat	Honoraires tarifés	4 103,09 \$
Bell Canada (Compagnie de téléphone Bell du Canada)	Service internet	GG	8 355,79 \$
Biasi, Sabine	Traduction	GG	17 224,48 \$

a) Fournisseurs	c) Objet du contrat	Nature du contrat ¹	e) Montant
Binatek inc.	Fournitures	GG	1 473,82 \$
Brassard Buro inc.	Mobilier de bureau	AOI	3 505,98 \$
Buropro Citation inc.	Mobilier de bureau	AOI	15 105,00 \$
Capreit	Entretien et réparation locaux	GG	1 120,10 \$
Centre de téléphone mobile ltée	Service de radiophonie	GG	2 834,30 \$
Comfort Inn & Suites Saint-Jérôme	Location de salle	GG	2 090,00 \$
Complexe 1425 RLO S.E.C	Entretien - Covid - 19	GG	7 401,54 \$
Compugen inc.	Déploiement Intune	GG	7 000,00 \$
Conservatoire de musique et d'art dramatique de Val-d'Or	Location de salle	GG	5 200,00 \$
Consulis Environnement de bureau inc.	Mobilier de bureau	AOI	1 611,67 \$
Côté Communication / conseil	Formation	GG	1 986,16 \$
Courrier du Suroît (logiciels personnalisés du Suroît inc.)	Courrier et messagerie	GG	2 724,20 \$
Déménagement Mont-Bruno/Lakeshore inc.	Transport de mobilier	Achats regroupés	8 616,76 \$
Desjardins, Jacques	Location de salle	GG	1 956,96 \$
Développement Pro-Expert	Entretien - Covid - 19	GG	7 250,00 \$
Documens Distribution inc.	Licence informatique	GG	1 500,00 \$
Druide Informatique inc.	Licence informatique	AOI	1 188,00 \$
Ducore Expertise inc.	Service de santé	GG	3 350,00 \$
Éditions Wilson et Lafleur inc., Les	Accès électronique et ouvrages de référence	GG	5 533,45 \$
Elco Systems inc.	Fournitures	GG	9 962,50 \$
Électronique Microtech Canada inc.	Entretien du système de gestion d'aire d'attente	GG	6 422,00 \$
Entراسpec inc.	Entretien et réparation locaux	GG	1 712,94 \$
Enviro Connexions	Service de recyclage	GG	1 397,32 \$

a) Fournisseurs	c) Objet du contrat	Nature du contrat ¹	e) Montant
Étude Daniel Jean Huissier	Huissier	Honoraires tarifés	7 676,24 \$
Étude Derepentigny inc.	Huissier	Honoraires tarifés	1 032,91 \$
Évaluation Personnel Sélection International inc.	Sondage auprès des employés	GG	8 548,00 \$
Fournitures de bureau Denis inc.	Fournitures	GG	2 718,78 \$
Foxit Software inc.	Licence informatique	GG	3 653,25 \$
Gestar cons. et form. en gestion des doc. adm. et des archives inc.	Licence informatique	GG	1 450,00 \$
Gestion d'achats Ram inc.	Fournitures	AOP	1 610,00 \$
Gestion immobilière l'Industrielle Alliance-vie inc.	Entretien et réparation locaux	GG	1 593,76 \$
Global Payments	Location de terminaux PDV	GG	22 426,00 \$
Grand & Toy limitée	Fournitures	AOP	8 340,70 \$
Grenier et associés, huissiers de justice	Huissier	Honoraires tarifés	1 158,80 \$
Hewlett Packard Enterprise Canada Cie	Fournitures	GG	4 626,89 \$
Holiday Inn Longueuil	Location de salle	GG	1 075,00 \$
Hôtel ALT + Quartier Dix30	Location de salle	GG	7 000,00 \$
Hôtel Carrefour St-Jérôme inc. (Comfort inn & Suites St-Jérôme)	Location de salle	GG	2 790,00 \$
Hôtel Château Roberval inc.	Location de salle	GG	1 045,00 \$
Hôtel et suites Le Dauphin Drummondville	Location de salle	GG	1 930,00 \$
I.G.A. Deschênes (2731-7254 Québec inc.)	Fournitures	GG	1 483,85 \$
Leblanc, François (avocat)	Avocat	Honoraires tarifés	1 480,00 \$
Lexisnexis Canada inc.	Fournitures	GG	3 851,40 \$
Librairie Côté ltée	Mobilier de bureau	AOI	1 715,00 \$
Lifeworks [Canada] Ltd.	Programme d'aide aux employés	GG	4 327,75 \$
Mab Profil inc.	Mobilier de bureau	AOI	2 652,00 \$
Meubles Loren inc.	Mobilier de bureau	AOI	3 095,37 \$

a) Fournisseurs	c) Objet du contrat	Nature du contrat ¹	e) Montant
Momentum 2000 inc.	Entretien des refroidisseurs d'eau	GG	3 016,73 \$
Morency, Société d'avocats, s.e.n.c.r.l.	Avocat	Honoraires tarifés	6 064,09 \$
Multi Services C.P.R.	Entretien de système de surveillance	GG	1 532,50 \$
Multi Technique [RDL] inc.	Entretien de système de surveillance	GG	2 240,97 \$
Paquette & associés, huissiers de Justice S.E.N.C.R.L.	Huissier	Honoraires tarifés	1 169,71 \$
PC-Canada.com	Fournitures	GG	18 206,70 \$
PDQ.COM corporation	Licence informatique	GG	2 522,54 \$
Pharmacie Souad Khouri inc.	Envois postaux	GG	4 368,29 \$
Picard Poitras Gervais Avocats s.e.n.c.	Avocat	Honoraires tarifés	1 270,00 \$
Picard Sirard Poitras, Avocats	Avocat	Honoraires tarifés	6 784,84 \$
PrintersPlus Ltd.	Fournitures	GG	2 319,55 \$
Publication Mass-média inc. (Le courrier parlementaire)	Presse électronique	GG	2 300,00 \$
Roy Bélanger Avocats s.e.n.c.r.l.	Avocat	Honoraires tarifés	1 794,00 \$
SAS Institute [Canada] inc.	Licence informatique	GG	20 852,00 \$
Sécurité B.S.L. Itée	Agent de sécurité	GG	7 234,10 \$
Service d'Interprétation Visuelle et Tactile du Montréal-Métropolitain	Service d'interprétation	GG	7 437,50 \$
Shopper + inc.	Fournitures	GG	6 692,09 \$
Société en commandite transport de valeurs GARDA	Transport de valeurs	GG	15 103,09 \$
Softchoice LP	Fournitures	AOP	22 671,88 \$
Solutions P.F.T. inc.	Fournitures	GG	18 634,20 \$
Son-Image-Systèmes pour la Communication Sicom inc.	Système d'appel pour salles d'audience	AOI	10 721,60 \$
Stenoexpress	Sténographe	AOI	2 202,90 \$
Stericycle, ULC	Déchetage de documents	AOP	1 742,48 \$

a) Fournisseurs	c) Objet du contrat	Nature du contrat ¹	e) Montant
Sylvestre & Associés S.E.N.C.R.L. (avocats)	Avocat	Honoraires tarifés	19 560,00 \$
Team Viewer GmbH	Licence informatique	GG	2 192,00 \$
Technologies LogikPOS inc., Les	Service de caisse enregistreuse	GG	1 000,00 \$
Telus Communications inc.	Service de téléphonie mobile	AOP	11 937,76 \$
Terranova Worldwide corporation	Formation	GG	3 248,00 \$
Thomson Reuters	Ouvrages de référence	GG	19 775,24 \$
Uniformes Le Grand [1983] inc.	Uniformes	GG	1 130,50 \$
Vidéotron ltée	Service de connexion internet	GG	4 926,05 \$
Wokebe inc.	Entretien des unités informatiques et de la salle des serveurs	GG	2 390,00 \$
Wolters Kluwer Canada Limited	Accès électronique et ouvrages de référence	GG	6 539,00 \$
TOTAL			529 981,95 \$

Note 1 :

Lexique	
GG =	Gré à gré
AOI =	Appel d'offres sur invitation
AOP =	Appel d'offres public

Les questions b), d), f) et g) ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/>. De plus, pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site du ministère. <https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp>

7. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
 - b) la grille d'évaluation des soumissions;
 - c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
 - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
 - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
-

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/>.

8. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 :
- a) la liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
 - b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
 - c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
 - d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
 - e) une description de son mandat;
 - f) la date de début de son contrat;
 - g) la date prévue de fin de son contrat;
 - h) sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site de l'organisme. <https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp>

9. Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
- a) le nom du projet;
 - b) la nature du projet;
 - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
 - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
 - e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
 - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
 - g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
 - h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
 - i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
 - j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
 - k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère:
 - La valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
 - l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
 - m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2022-2023.
-

- a) Sans objet
- b) Sans objet
- c) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- d) Sans objet
- e) Sans objet
- f) Sans objet
- g) Sans objet
- h) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- i) Sans objet
- j) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- k) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- l) Sans objet.
- m) Aucune.

Pour les sous-questions a), b), d), e), f), g), i), et l), l'information sur les projets informatiques de plus de 500 000 \$ est disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante:

<https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca>.

10. Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :

- a) les coûts estimés par année;
 - b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données;
 - c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité;
 - d) la liste des fournisseurs;
 - e) une copie du plan de déploiement.
-

- a) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- b) Sans objet
- c) Sans objet
- d) Les informations concernant la liste des fournisseurs et des prestataires de services qualifiés par appel d'intérêt en infonuagique est disponible sur Internet à l'adresse suivante: <https://www.quebec.ca/gouvernement/faire-affaire-gouvernement/services-organisations-publiques/services-de-plateformes-technologiques/courtier-infonuagique>.
- e) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

11. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes:

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

Catégorie des dépenses	Coût 2022-2023¹
a) Photocopie :	48 061 \$
b) Mobilier de bureau :	37 905 \$
c) Ameublement :	0 \$
d) Décoration et embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes:	0 \$
e) Distributeur d'eau de source :	819 \$
f) Remboursement des frais de transport :	82 024 \$
g) Remboursement des frais d'hébergement :	32 886 \$
h) Remboursement des frais de repas :	37 467 \$
i) Remboursement des frais d'alcool et de fêtes :	0 \$
j) Ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :	
I. a) au Québec :	
Frais de voyage	33 241 \$
Frais d'inscription	15 303 \$
II. b) à l'extérieur du Québec :	
Frais de voyage :	0 \$
Frais d'inscription :	0 \$

Note 1 : Les montants inscrits couvrent la période du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

12. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2022-2023, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie:
- a) le coût des contrats téléphoniques;
 - b) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
 - c) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
 - d) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
 - e) le nombre de téléphones cellulaires (BlackBerry, iPhone ou autre type de téléphone intelligent);
 - f) le coût d'acquisition des appareils;
 - g) le coût d'utilisation des appareils;
 - h) les noms des fournisseurs;
 - i) les ordinateurs portables;
 - j) les iPads ou autre type de tablette électronique.

Dépenses téléphoniques	Coûts 2022-2023
b) Le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme.	0 \$
c) Le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme.	0 \$
d) Les coûts de résiliation, s'il y a lieu.	0 \$
e) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.	-
i) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.	-
j) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.	-

Pour les questions a), f), g), h) l'information fournie en réponse à ces questions est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25).

<https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp>

- 13.a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- 13.b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- 13.c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- 13.d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

13.e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :

- le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- 13.f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- 13.g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- 13.h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

- 13.i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- 13.j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- 13.k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- 13.l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

13.m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : o) le nombre d'employés permanents et temporaires;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- 13.n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- 13.o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : q) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;
-

Aucun poste n'a été aboli en 2022-2023.

- 13.p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- 13.q) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : s) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.

Le nombre de postes vacants en date du 28 février 2023.

RÉGION ADMINISTRATIVE	POSTES VACANTS
Bas-Saint-Laurent	2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0
Capitale-Nationale	4
Mauricie	0
Estrie	2
Montréal	30
Outaouais	2
Abitibi-Témiscamingue	1
Côte-Nord	1
Nord-du-Québec	0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1
Chaudière-Appalaches ²	0
Laval	1
Lanaudière	2
Laurentides	1
Montérégie	4
Centre-du-Québec	1

Source : SAGIR au 28 février 2023

2023-2024

14. Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 :

- a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;
- b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

-
- a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.
 - b) Les six employés réguliers ayant quitté pour la retraite en 2022-2023 ont été remplacés.
 - c) Au 28 février 2023, il y a huit personnes retraitées engagées en 2022-2023 à titre d'employées occasionnelles ayant un contrat de travail d'un an renouvelable, et ce, conformément à la directive gouvernementale concernant les emplois occasionnels de la fonction publique.

15. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2022-2023 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) le coût total de ladite location;
- d) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- e) la durée du bail;
- f) propriétaire de l'espace loué;
- g) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.
- h) la superficie totale réellement occupée;
- i) la superficie inoccupée;
- j) le coût de location au mètre carré;
- k) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

a) b) c) d) e) et f)

a) Emplacement	b) Superficie louée en m ²	c) Coût total	d) Coût des aménagements 2022-2023	e) Durée du bail	f) Propriétaire de l'espace loué
BAIE-COMEAU 625, boul. Laflèche	33,65	7 539,18 \$		2025-06-14	Société en commandite Laflèche
DRUMMONDVILLE 1680, boul. Saint-Joseph	96,58	15 781,37 \$		Note 1	S.Q.I.
GASPÉ 96, montée de Sandy Beach	41,16	9 394,22 \$		Note 1	S.Q.I.
GATINEAU 170, rue de l'Hôtel-de-ville	381,58	99 300,85 \$	4 856,78 \$	Note 1	S.Q.I.
GRANBY 77, rue Principale	174,27	26 390,76 \$		Note 1	S.Q.I.

a) Emplacement	b) Superficie louée en m ²	c) Coût total	d) Coût des aménagements 2022-2023	e) Durée du bail	f) Propriétaire de l'espace loué
JOLIETTE 150, rue Saint-Paul	132,19	29 464,93 \$		2024-04-30	Gestion Centre Joliette Inc.
LAVAL 1434, boul. Daniel-Johnson	627,45	155 334,30 \$		2027-07-31	161161 Canada Inc.
LONGUEUIL 201, Place Charles-Lemoyne	634,83	115 039,65 \$		Note 1	S.Q.I.
MONTRÉAL (Village olympique) 5199, rue Sherbrooke Est	4934,9	1 278 569,82 \$		2027-06-30	Capreit 2 limited partnership
MONTRÉAL (Entrepôt) 190, boul. Crémazie Est	746,77	105 319,83 \$		Note 1	S.Q.I.
MONTRÉAL (Centre-ville) 1425, boul. René-Lévesque Ouest	713,82	171 589,00 \$		2024-02-28	Complexe 1425 RLO S.E.C.
MONTRÉAL (Beaubien) 4995, rue Beaubien Est	556,61	127 143,83 \$	3 271,53 \$	2024-02-02	S.Q.I.
QUÉBEC 900, boul. René-Lévesque Est	847,39	294 990,85 \$	2 022,95 \$	2028-03-31	9292-6369 Québec Inc.
RIMOUSKI 337, rue Moreault	54,98	22 818,44 \$	350 990,39 \$	Note 1	S.Q.I.

a) Emplacement	b) Superficie louée en m ²	c) Coût total	d) Coût des aménagements 2022-2023	e) Durée du bail	f) Propriétaire de l'espace loué
RIVIÈRE-DU-LOUP 33, rue de la Cour	32,60	6 213,13 \$	588,40 \$	Note 1	S.Q.I.
ROBERVAL 755, boul. Saint-Joseph	17,20	3 879,70 \$		2027-10-31	Société en commandite Plaza Roberval Enr.
ROUYN-NORANDA 255, rue Principale	88,74	17 923,84 \$		2028-10-31	9394-4189 Québec inc.
SAGUENAY 3950, boul. Harvey	277,02	58 208,70 \$		Note 1	S.Q.I.
SAINT-JÉRÔME 500, boul. des Laurentides	195,70	42 145,73 \$		2021-03-15	Investissements Galeries des Laurentides Ltée
SAINT-HYACINTHE 3225, avenue Cusson	52,74	11 384,78 \$		2023-08-31	Beauward Immobilier inc.
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU 109, rue Saint-Charles	124,14	25 829,98 \$		Note 1	S.Q.I.
SALABERRY DE VALLEYFIELD 151, rue Salaberry Ouest	93,95	19 246,81 \$	1 892,47 \$	2027-09-30	9183-2436 Québec Inc.
SEPT-ÎLES 456, avenue Arnaud	72,22	14 693,14 \$		2025-12-30	9074-9656 Québec inc.

a) Emplacement	b) Superficie louée en m ²	c) Coût total	d) Coût des aménagements 2022-2023	e) Durée du bail	f) Propriétaire de l'espace loué
SHAWINIGAN 212, 6 ^e rue de la Pointe	67,08	11 332,97 \$		Note 1	S.Q.I.
SHERBROOKE 200, rue Belvédère Nord	272,78	64 271,79 \$		Note 1	S.Q.I.
THETFORD-MINES 693, rue Saint-Alphonse Nord	5,20	850,08 \$		Note 1	S.Q.I.
TROIS-RIVIÈRES 100, rue Laviolette	293,84	54 343,08 \$		Note 1	S.Q.I.
VAL D'OR 595, 6 ^e Avenue	21,67	4 703,71 \$		2024-01-07	Monsieur André Soucy
Total versé à la SQI		2 793 704,47 \$	363 622,52 \$		

Note 1 : Aucune durée de bail pour les immeubles en propriété de la Société québécoise des infrastructures (S.Q.I.)

Note 2 : Bail à durée indéterminée. Négociations en cours par notre mandataire, la SQI, en vue d'une relocalisation.

- g) Aucune résiliation de bail en cours d'année.
- h) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- i) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- j) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- k) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du Tribunal en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 27). <https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp>

16. Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2022-2023, fournir:
- a) La liste des actifs excédentaires inoccupés;
 - b) La valeur estimée de ceux-ci;
 - c) Les coûts d'entretien annuel;
 - d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.
-

Pour les immeubles qui sont propriété de la Société québécoise des infrastructures:

La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes occupant un immeuble dont celle-ci est propriétaire.

Pour les immeubles qui ne sont pas propriété de la Société québécoise des infrastructures:

Le Tribunal administratif du logement n'a aucun actif immobilier excédentaire pour l'année 2022-2023.

17. Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2022-2023, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :
- a) les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
-

Aucun déménagement, aménagement, rénovation ou autre travail n'ont été effectués dans les espaces occupés par la haute direction du Tribunal administratif du logement en 2022-2023.

- a) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- b) Sans objet
- c) Sans objet

L'information fournie inclut les cabinets ministériels. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

18. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2022-2023, en indiquant pour chaque individu :
- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - b) le titre de la fonction;
 - c) l'adresse du port d'attache;
 - d) la masse salariale totale par cabinet;
 - e) Le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - f) la prime de départ versée, le cas échéant;
 - g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - h) la description de tâches;
 - i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2022-2023;
 - j) le nombre total d'employés au cabinet;
 - k) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
 - l) si l'employé a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
-

Sans objet

19. Liste des sommes d'argent versées en 2022-2023, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - b) la circonscription électorale;
 - c) le montant attribué;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 26).

<https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp>.

20. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
 - e) la date de l'assignation hors structure;
 - f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
 - g) les prévisions pour 2023-2024.
-

Au 28 février 2023, il n'y a aucun membre du personnel assujetti à la Loi sur la fonction publique hors structure.

- a) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits
- b) Sans objet
- c) Sans objet
- d) Sans objet
- e) Sans objet
- f) Sans objet
- g) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits

21. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :
- a) le poste initial;
 - b) le salaire;
 - c) le poste actuel, s'il y a lieu;
 - d) la date de la mise en disponibilité;
 - e) les prévisions pour 2023-2024.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

22. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2022-2023, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :
- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
 - b) par catégorie d'âge;
 - c) prévisions pour 2023-2024.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

23. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant:
- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale;
 - e) l'assignation actuelle;
 - f) la date de l'assignation hors structure;
 - g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
-

Au 28 février 2023, aucun employé n'était affecté à un autre organisme public, parapublic, parapublic non gouvernemental ou autres.

- a) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- b) Sans objet
- c) Sans objet
- d) Sans objet
- e) Sans objet
- f) Sans objet
- g) Sans objet

24. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2022-2023, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service;
- d) s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande.

Ventiler le montant total par catégories.

a) b) c)

Fournisseur	Abonnement	Coût
Thomson Reuters	Accès à l'information : loi annotée (selon MAJ)	864 \$
	Code civil du Québec et Code de procédure civile du Québec (volumes reliés en format poche, 74 exemplaires)	4 508 \$
	La Référence – Juridique et ressources humaines (accès électronique)	9 708 \$
	Droit de la personne et les relations de travail (selon MAJ+ accès électronique)	236 \$
Wilson & Lafleur	Lois et règlements sur le logement locatif (MAJ + recueils)	5 008 \$
Wolters Kluwer Québec Ltée	Accès à l'information et protection des renseignements personnels (selon MAJ)	7 221 \$
LexisNexis SOQUIJ	JurisClasseur Québec – Collection de 23 volumes (selon MAJ)	4 505 \$
	Banque AZIMUT (électronique - Inclus Express logement)	2 684 \$
	Aide à la citation	1 980 \$
	Express travail	790 \$
Diverses universités	Revue de droit	296 \$
Publication Mass-Média Inc.	Le Courrier parlementaire (électronique)	2 300 \$
Document distribution Inc.	Dictionnaire Petit Robert web (5 accès)	500 \$
I.C.I. Influence communication Inc.	Revue de presse écrite et électronique	24 234 \$
PressReader	Journal de Montréal	40 \$
Le Devoir Inc.	Journal Le Devoir	86 \$
PressReader	Journal Le Soleil	55 \$
PressReader	Journal The Gazette	100 \$
PressReader	Journal de Québec	40 \$
PressReader	Journal Le Droit	55 \$
Shutterstock Canada	Accès à des banques d'images et de musiques	266 \$
Canva	Outils de communication en ligne	130 \$

Note : compilation faite du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

d) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

L'information fournie inclut les cabinets ministériels.

25. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Le Tribunal administratif du logement n'a déboursé aucune somme en 2022-2023 pour l'achat de billet(s) de saison, de billets de spectacles ou d'événement sportifs et culturels, de billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges ou pour devenir membre d'un club privé ou autre.

26. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilées par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) les coûts liés à la réservation de noms de domaines;
- h) la fréquence moyenne de mise à jour;
- i) le responsable du contenu sur le site.

-
- a) www.tal.gouv.qc.ca
 - b) O2Web Solution
 - c) Aucun coût de construction en 2022-2023.
 - d) Hébergement : 14 400 \$
Entretien et mise à jour : 17 052 \$
 - e) Aucun coût en 2022-2023.
 - f) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
 - g) Depuis le 1^{er} avril 2022, le financement est centralisé pour les ministères et organismes budgétaires, soit ceux inclus à l'annexe 1 des comptes publics, pour les services d'émission des certificats Web (SSL). Les coûts de la gestion des certificats SSL est de 124,20 \$ par année.
 - h) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
 - i) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

27. Pour 2022-2023, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant:
- a) les régions et les villes visitées;
 - b) les personnes et organismes rencontrés;
 - c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
 - d) les raisons du déplacement;
 - e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - f) les coûts ventilés;
 - g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
-

Sans objet

28. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2022-2023 :
- a) le détail des mandats;
 - b) le coût (déplacements, etc.);
 - c) le nombre de ressources affectées;
 - d) le nombre de rencontres;
 - e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
 - f) l'objet;
 - g) les dates.
-

Sans objet

29. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

30. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

31. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2023-2024.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel 2022-2023 des ministères et organismes.

32. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2022-2023 et prévisions pour 2023-2024.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

33. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024 et 2024-2025, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
-

Sans objet

34. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.

Il n'y a eu aucun versement de primes ou de bonis au rendement pour l'année 2022-2023.

35. Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2022-2023 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.

Sans objet

36. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Aucune prime de départ n'a été versée à un employé assujetti à la Loi sur la fonction publique (cadre, professionnel et fonctionnaire).

Seuls les membres du Tribunal provenant du secteur privé ont droit à une allocation de transition lors de leur départ. Pour l'année 2022-2023, un montant de 509 850\$ a été versé pour les allocations de transition.

37. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2022-2023 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

38. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2022-2023 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2023-2024. Pour chacun de ces programmes existants en 2022-2023, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2023-2024, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

39. Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

40. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres):

- a) la dépense totale (opération et capital);
- b) les grands dossiers en cours;
- c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
- d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
- e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

a) la dépense totale (opération et capital) :

CATÉGORIE DE COÛTS	2022-2023¹
Rémunération du personnel de l'OP	934 771 \$
Rémunération du personnel d'un autre OP en PS	0 \$
Ressources externes	0 \$
Impartition auprès d'un autre OP	237 454 \$
Impartition externe	402 942 \$
Acquisition	801 413 \$
Location	0 \$
Autres frais	0 \$
Réserve	0 \$
TOTAL	2 376 580 \$

¹Dépenses en date du 28 février

b) les grands dossiers en cours :

Les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet - <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/accueil/>).

c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques :

Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI :

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes.

e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques :

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes.

41. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

42. Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations ;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation ;
- c) le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.

Association	Membres	Montant des cotisations
Barreau du Québec	64	100 423,52 \$
Chambres des Notaires	4	6 632,00 \$
TOTAL	68	107 055,52 \$

43. Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer:

- a) La date ;
 - b) La nature ;
 - c) Les questions posées ;
 - d) Les réponses ;
 - e) La firme retenue ;
 - f) Les coûts.
-

- a) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- b) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- c) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- d) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- e) Sans objet
- f) Sans objet

44. Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant;
- b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

a) Sans objet

b) 709,96 \$

45. Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

Le Tribunal administratif du logement n'a déboursé aucune somme en 2022-2023 pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre ses activités.

46. Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région:

- a) Fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2022-2023;
- b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transféré en région en 2022-2023 en précisant la région d'origine et la région de destination;
- c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1^{er} octobre 2018.

L'information fournie en réponse à cette question est diffusée à l'adresse suivante:

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/regionalisation>

47. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure:

e) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2024;

Au 28 février 2023, le Tribunal administratif du logement a investi une somme de 16 975 \$.

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est disponible sur le site Internet de l'organisme.

<https://www.tal.gouv.qc.ca/fr/a-propos/publications-et-documents>

48. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure:

h) Plan d'action de développement durable.

En matière de développement durable, le Tribunal administratif du logement intègre les principes d'acquisition écoresponsable pour ses achats. Le coût des achats écoresponsables étant inclus dans les dépenses de fonctionnement, celui-ci s'avère difficile à isoler.

Le Plan d'action de développement durable est disponible sur le site Internet de l'organisme.

<https://www.tal.gouv.qc.ca/fr/a-propos/publications-et-documents>

49. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure :

I) Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires 2018-2022.

L'information concernant le plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022 sera présentée au Rapport annuel 2022-2023 des ministères et organismes assujettis à la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.

50. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure :

- o) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

51. Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2022-2023, au sein du ministère ou de l'organisme :
- a) Nombre total d'employés au sein du ministère ou de l'organisme;
 - b) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié;
 - c) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2023;
 - d) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié.
 - e) Nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.
-

Depuis le 4 avril 2022, l'exercice du télétravail dans la fonction publique québécoise est encadré par la Politique-cadre en matière de télétravail qui peut être consultée à l'adresse suivante:

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/politique-cadre/Politique_cadre_teletravail.pdf.

52. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

En 2022-2023, le Tribunal administratif du logement a remboursé aux employés 1 547,27 \$ pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

53. Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2022-2023 :

- a) Les sommes dépensées;
- b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE);
- c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

a) Au 28 février 2023, la somme dépensée en lien avec le Programme d'aide aux employés était de 4 327,75 \$.

b) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

c) Au 28 février 2023, la somme dépensée spécifiquement en ressources externes en la matière était de 4 327,75 \$.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet de l'organisme.

<https://www.tal.gouv.qc.ca/fr/acces-a-l-information/engagements-financiers-et-contrats>

54. Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès de la firme McKinsey et compagnie :

- a) Copie du contrat;
- b) Date de fin prévue du contrat;
- c) Valeur prévue du contrat;
- d) Sommes dépensées à ce jour.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet de l'organisme.

<https://www.tal.gouv.qc.ca/fr/acces-a-l-information/engagements-financiers-et-contrats>

55. Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès d'une firme de consultation :

- a) Copie du contrat;
- b) Date de fin prévue du contrat;
- c) Valeur prévue du contrat;
- d) Sommes dépensées à ce jour.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet de l'organisme. <https://www.tal.gouv.qc.ca/fr/acces-a-l-information/engagements-financiers-et-contrats>

56. Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages.

- a) Nombre de stagiaires reçus;
- b) Heures de stages effectués;
- c) Rémunération totale déboursée.

-
- a) Aucun stagiaire n'a été reçu pour l'année 2022-2023.
 - b) Cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
 - c) Aucune rémunération n'a été versée pour l'année 2022-2023.

57. Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans.
-

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet de l'organisme. <https://www.tal.gouv.qc.ca/fr/acces-a-l-information/engagements-financiers-et-contrats>

58. Indiquer le nombre et la valeur monétaire des contrats octroyés à des firmes-conseils; fournir lesdits contrats le cas échéant.
-

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet de l'organisme. <https://www.tal.gouv.qc.ca/fr/acces-a-l-information/engagements-financiers-et-contrats>

59. Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

60. Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42^e législature.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

61. Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.
-

Sans objet

62. Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.
-

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet de l'organisme. <https://www.tal.gouv.qc.ca/fr/acces-a-l-information/engagements-financiers-et-contrats>

63. Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel 2022-2023 des ministères et organismes.

64. Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.

Pour les meubles qui sont propriété du Tribunal administratif du logement:

La valeur des actifs meubles possédés au 28 février 2023 est de 102 440 \$.

Pour les immeubles qui sont propriété de la Société québécoise des infrastructures:

La réponse à cette question (valeur des immeubles) sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes occupant un immeuble dont celle-ci est propriétaire.

Pour les immeubles qui ne sont pas propriété de la Société québécoise des infrastructures:

Le Tribunal administratif du logement ne possède aucun immeuble au 28 février 2023.

65. Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

66. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2022-2023 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :
- a) le nombre d'autorisations;
 - b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
 - c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
 - d) le montant accordé;
 - e) les motifs de la demande;
-

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/>

67. Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2022-2023:

- a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
- c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2022-2023 du Tribunal administratif du logement.

68. Pour 2022-2023, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche leur soit assignée. Pour chaque personne :
- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés.
-

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

69. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.
-

Comité de renouvellement de mandat de juges administratifs :

Nom et Prénom	Honoraires versés
Parent, Geneviève	1 600 \$



ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
REQUIS PAR LE PREMIER GROUPE D'OPPOSITION

Avril 2023

QUESTIONS PARTICULIÈRES
1^{ERE} OPPOSITION
2023-2024

Volet Habitation

1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2022-2023, indiquer :
 - a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ;
 - b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ;
 - c) leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
2. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquels ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2022-2023. Indiquer :
 - a) le lieu ;
 - b) le coût ;
 - c) la ou les dates de participation ;
 - d) le nombre de participants ;
 - e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
 - f) le nom de la formation ou de l'activité.
3. Sommes dépensées en 2022-2023, et incluant les prévisions pour 2023-2024, par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
4. Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2022-2023, en indiquant pour chacun :
 - a) son mandat ;
 - b) la liste des membres ;
 - c) le budget dépensé ;
 - d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
 - e) les résultats atteints.
5. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2022-2023 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.
6. Liste et copie de tous les sondages « habitation » effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2022-2023, en indiquant les coûts, le sujet, les résultats et, le cas échéant, et la firme retenue pour le réaliser.
7. Nombre total d'avis juridiques et autres, commandés en 2022-2023 par le ministère ou le cabinet de la ministre, ainsi que pour chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.
8. Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2022-2023. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.
9. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2022-2023 :
 - a) la liste de tous les concours et tirages réalisés ;
 - b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;
 - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ;
 - d) la liste des concours qui ont pris fin.
10. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation en habitation, fournir pour 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024 :
 - a) le nom de toutes les campagnes ;
 - b) les coûts de ces campagnes ;
 - c) le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ;
 - d) les dates de diffusion de la campagne ;
 - e) les objectifs visés par chaque campagne.

11. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, fournir la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2022-2023:
- le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
 - le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
 - le montant qui leur a été accordé.

Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

12. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2022-2023:
- le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques ;
 - le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques ;
 - le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme ;
 - le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2022-2023 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées ;
 - le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2022-2023 au sein du cabinet de la ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
13. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour 2022-2023, l'âge de ces créances, ventilées par année, et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2023-2024.
14. Pour chacun des programmes suivants, fournir un état de situation ainsi qu'une copie des documents, notes, analyses, mémos ou résumés des rencontres tenues. Identifier les sommes allouées, totales et ventilées par région, en 2022-2023. Inclure la liste des entreprises, municipalités, organismes ou particuliers ayant reçu une aide financière, la date de l'aide, le nombre d'emplois créés et le montant reçu :
- SBL Public — régulier ;
 - SBL Public — Inuit ;
 - SBL Public — Inuit (Plan Nord — 300 logements) ;
 - SBL Privé — Autochtones (urbains et ruraux) ;
 - SBL Privé — régulier et spécial ;
 - Aide aux organismes communautaires ;
 - Supplément au loyer ;
 - Supplément au loyer spécial ;
 - Allocation logement ;
 - Achat Rénovation ;
 - AccèsLogis Québec ;
 - Logement abordable Québec ;
 - Aide d'urgence aux ménages sans logis ;
 - Adaptation de domicile (PAD) ;
 - Logements adaptés pour aînés autonomes ;
 - RénoRégion ;
 - Amélioration des maisons d'hébergement ;
 - Revitalisation des vieux quartiers ;
 - Pyrrhotite ;
 - Rénovation Québec ;
 - Accession à la propriété et rénovation Kativik – Plan Nord ;
 - Accession à la propriété et rénovation Kativik — Anciennes unités ;
 - Programme spécial de rénovation — Kitcisakik ;
 - Projet du Bureau de promotion des produits du bois du Québec ;
 - Appui au développement de l'industrie de l'habitation.
 - Programme d'intervention résidentielle — Mérule
 - Programme petits établissements accessibles
 - Programme d'aide d'urgence 2005 aux ménages sans logis et aux municipalités connaissant une pénurie de logements locatifs

- cc) Programme de garantie de prêt pour les sinistrés de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
- dd) Programme HLM
- ee) Soutien financier pour les ménages en attente de leur résidence
- ff) Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ)
- gg) Programme d'aide pour les bâtiments municipaux (PRABAM)

Tribunal administratif du logement

15. Nombre de régisseurs à l'emploi en 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.
16. Nombre de causes entendues par régisseur pour 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.
17. Délai moyen de chacune des causes entendues par les régisseurs, et ce, par type de cause pour 2022-2023.
18. Fournir les statistiques sur les activités du Tribunal administratif du logement, ventilées par région, en indiquant pour 2022-2023:
 - a) la nature des recours intentés, triés par type de recours ;
 - b) le nombre de requêtes déposées, triées par type de requête ;
 - c) le nombre de décisions rendues ;
 - d) les délais entre le dépôt de la requête et l'audition ;
 - e) les délais entre l'audition et la signification de la décision ;
 - f) le nombre de décisions contestées ;
 - g) le nombre de décisions contestées et qui ont été renversées ;
 - h) le nombre de forclos.
19. Fournir le bilan de l'application de la loi n° 162 : *Loi modifiant la Loi sur le bâtiment et d'autres dispositions législatives afin principalement de donner suite à certaines recommandations de la Commission Charbonneau* sanctionnée le 31 mai 2018.
20. Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant la réforme de la Régie du logement.

1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2022-2023, indiquer :
- a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ;
 - b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ;
 - c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

- a) Le Tribunal administratif du logement n'a aucun conseil d'administration.
- b) **Nominations 2022-2023.** Vous trouverez les curriculums vitae des membres nommés à la suite des tableaux.

Nom	Titre	Date de début de mandat	Date de fin de mandat	Rémunération
Borno, Leyka	Membre	2023-01-30	2028-01-29	169 950 \$
Gauthier, Isabelle	Membre	2023-01-30	2028-01-29	136 917 \$
Gauthier, Joelle	Membre	2023-01-30	2028-01-29	145 821 \$
Lafleur, Sophie	Membre	2023-03-06	2028-03-05	169 950 \$

Renouvellements 2022-2023. Vous trouverez les curriculums vitae des membres renouvelés à la suite des tableaux.

Nom	Titre	Date de début de mandat	Date de fin de mandat	Rémunération
Adam, Serge ⁽¹⁾	Membre	2023-01-21	2024-01-20	111,63 \$/heure
Marois, Mélanie	Membre	2023-01-08	2028-01-07	163 517 \$
Marcil, Marie-Ève	Membre	2022-08-28	2027-08-27	169 950 \$
Béliveau, Lucie	Membre	2022-08-14	2027-08-13	169 950 \$
Dion, Amélie	Membre	2022-08-14	2027-08-13	169 950 \$
Trudeau, Marilyne	Membre	2022-08-14	2027-08-13	169 950 \$
Morin, Brigitte	Membre	2022-06-12	2027-06-11	169 950 \$
Normand, Isabelle	Membre	2022-05-22	2027-05-22	169 950 \$
Lavigne, Marc ⁽¹⁾	Membre	2022-04-25	2023-04-25	111,63 \$/heure

¹ Membres à temps partiel

- c) Frais de déplacement, de voyage et de repas et de représentation.

Nominations 2022-2023

Nom	Hébergement	Transport	Repas	Total
Borno, Leyka	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Gauthier, Isabelle	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Gauthier, Joelle	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Lafleur, Sophie	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Total	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

Renouvellements 2022-2023

Nom	Hébergement	Transport	Repas	Représentation	Total
Adam, Serge ⁽¹⁾	2 025,04 \$	1 796,32 \$	613,94 \$	0 \$	4 435,30 \$
Béliveau, Lucie	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Dion, Amélie	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Trudeau, Marilynne	0 \$	122,10 \$	0 \$	0 \$	122,10 \$
Marcil, Marie-Ève	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Marois, Mélanie	1 749,17 \$	3 637,59 \$	1 040,79 \$	0 \$	6 427,55 \$
Morin, Brigitte	843,53 \$	0 \$	0 \$	0 \$	843,53 \$
Lavigne, Marc ⁽¹⁾	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Normand, Isabelle	0 \$	443,95 \$	145,80 \$	0 \$	589,75 \$
Total	4 617,74 \$	5 999,96 \$	1 800,53 \$	0 \$	12 418,23 \$

¹ Membres à temps partiel

NOMINATIONS 2022-2023

BORNO, Leyka

Formation

Membre du Barreau du Québec

Université du Québec à Montréal

2005 Baccaauréat en droit

2001 Certificat en droit social et du travail

Expérience professionnelle

Commissaire à la déontologie policière

Depuis 2017 Avocate

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

2006 - 2017 Avocate

GAUTHIER, Isabelle

Formation

Membre du Barreau du Québec

Université McGill

2001 Maitrise en droit comparé (spécialisation en bioéthique)

Université de Montréal

1994 Baccalauréat en droit

Expérience professionnelle

Tribunal des droits de la personne

Depuis 2012 Avocate

2009 - 2012 Agente de recherche en droit

Ménard, Martin, avocats

2001 - 2008 Avocate

Expertise 3S

2001 Agente de recherche sociosanitaire

GAUTHIER, Joëlle

Formation

Membre du Barreau du Québec

HEC Montréal

2017 Attestation au programme de formation de la relève en gestion

Université du Québec à Montréal

2007 Baccalauréat en droit

2002 Certificat en sciences sociales

Expérience professionnelle

Centre communautaire juridique de Montréal

Depuis 2009 Avocate

LAFLEUR, Sophie

Formation

Membre du Barreau du Québec

Université Laval

1993

Baccalauréat en droit

Expérience professionnelle

Tremblay Lafleur Petitclerc

Depuis 2010

Avocate associée

Turgeon, Lavoie avocats

1993 - 2010

Étudiante, stagiaire en droit puis avocate

RENOUVELLEMENTS 2022-2023

ADAM, Serge

Formation

Membre de la Chambre des notaires du Québec

Université de Sherbrooke

1976 Diplôme de droit notarial

1975 Licence en lettres légales

Expérience professionnelle

Tribunal administratif du logement

Depuis 2021 Membre à temps partiel

2020 - 2021 Membre

Régie du logement

2020 Régisseur

2018 - 2020 Régisseur et vice-président

2007 - 2018 Régisseur

Chambre des notaires du Québec

2006 - 2007 Syndic adjoint

2002 - 2006 Syndic correspondant

1976 - 2002 Notaire en pratique privée

BÉLIVEAU, Lucie

Formation

Membre de la Chambre des notaires du Québec

Université de Montréal

2005 Diplôme de droit notarial

1996 Baccalauréat en droit

Expérience professionnelle

Tribunal administratif du logement

Depuis 2020 Membre

Régie du logement

2017 - 2020 Régisseuse

Me Paul Germain, notaire

2017 Notaire

2011 - 2017 Notaire en pratique privée

Auclair, Chartrand, notaires

2006 - 2011 Notaire associée

2005 Notaire stagiaire

1988 - 2005 Avocate en pratique privée

Directeur général des élections du Canada

2003 - 2004 Directrice adjointe du scrutin - Circonscription Alfred-Pellan

Me Carole-Marie Allard, avocate

1997 Avocate stagiaire

Hôpital du Sacré-Coeur

1987 - 1989 Technicienne en diététique

Hôpital Saint-Luc

1984 - 1987 Technicienne en diététique

Cégep Montmorency

1979 - 1983 Technicienne en diététique

DION, Amélie

Formation

Membre du Barreau du Québec

Université de Sherbrooke

1997

Baccalauréat en droit

Expérience professionnelle

Tribunal administratif du logement

Depuis 2020

Membre

Régie du logement

2017 - 2020

Régisseuse

Ministère de la Justice

1999 - 2017

Avocate plaidante

LAVIGNE, Marc

Formation

Membre du Barreau du Québec

Université de Montréal

1969

Licence en droit

Expérience professionnelle

Tribunal administratif du logement

Depuis 2020

Membre

Régie du logement

2005 - 2020

Régisseur

Piché, Lavigne et associés

1973 - 2005

Avocat en pratique privée

Deschenes, De Grandpré et associés

1970 - 1973

Avocat

MARCIL, Marie Eve

Formation

Membre du Barreau du Québec

Université de Montréal

2001

Baccalauréat en droit

1999

Baccalauréat spécialisé en psychologie

Expérience professionnelle

Tribunal administratif du logement

Depuis 2020

Membre

Régie du logement

2017 - 2020

Régisseuse

Curateur public du Québec

2004 - 2017

Avocate – Direction territoriale de Montréal

2003 - 2004

Avocate – Direction des services juridiques

Conseil pour la protection des malades (CPM)

2000 - 2003

Conseillère

MAROIS, Mélanie

Formation

Membre du Barreau du Québec

Université de Sherbrooke

2017 Diplôme de deuxième cycle en droit et politiques de la santé
2000 Baccalauréat en droit

Expérience professionnelle

Tribunal administratif du logement

Depuis 2020 Membre

Barreau du Québec

Depuis 2008 Chargée de cours en éthique et déontologie et en droit des personnes – Centre de formation professionnelle de Sherbrooke

Régie du logement

2018 - 2020 Régisseuse

Ministère de la Justice

2006 - 2018 Attachée judiciaire, greffière spéciale et registraire de faillite – Direction des services judiciaires de l'Estrie

Université de Sherbrooke

2010 - 2011 Chargée de cours en droit des obligations – Faculté de droit

Daigle Bernatchez Grégoire, avocats

2001 - 2003 Stagiaire en droit puis avocate

MORIN, Brigitte

Formation

Membre du Barreau du Québec

Université de Sherbrooke

1992

Baccalauréat en droit

Expérience professionnelle

Tribunal administratif du logement

Depuis 2020

Membre

Régie du logement

2012 - 2020

Régisseuse

Gallant, Morin, avocats

1995 - 2012

Avocate associée

1994 - 1995

Avocate en pratique privée

NORMAND, Isabelle

Formation

Membre du Barreau du Québec

Université de Sherbrooke

1991

Baccalauréat en droit

Expérience professionnelle

Tribunal administratif du logement

Depuis 2020

Membre

Régie du logement

2015 - 2020

Régisseuse

2014 - 2015

Régisseuse et vice-présidente

2012 - 2014

Régisseuse

Ministère de la Justice – Direction du contentieux

2003 - 2012

Coordonnatrice du groupe d'avocats plaidants en droit de l'expropriation – Bureau de Montréal

1999 - 2012

Avocate plaidante en droit civil, immobilier et de l'expropriation – Bureau de Montréal

1992 - 1999

Avocate plaidante en pratique privée

TRUDEAU, Marilyne

Formation

Membre du Barreau du Québec

Université du Québec à Montréal

2001	Baccalauréat en droit
1998	Étude de certificat en droit social et du travail
1997	Certificat en sciences sociales

Expérience professionnelle

Tribunal administratif du logement

Depuis 2020

Membre

Régie du logement

2017 - 2020

Régisseuse

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada - Section d'appel de l'immigration

2016 - 2017

Commissaire

2006 - 2008

Coordonnatrice d'audiences et gestionnaire

Agence des services frontaliers du Canada

2002 - 2016

Représentante du ministre devant les instances de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Ministère de la Justice du Canada

2008 - 2010

Avocate

2005 - 2008

Avocate en pratique privée

Citoyenneté et Immigration Canada

1999 - 2002

Agente examinatrice principale

2. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquels ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2022-2023. Indiquer :
- le lieu ;
 - le coût ;
 - la ou les dates de participation ;
 - le nombre de participants ;
 - le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
 - le nom de la formation ou de l'activité.

Date	Nom de la formation ou de l'activité	Lieu	Nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Coût
Avril 2022					
1	Les baux particuliers	Montréal	Tribunal administratif du logement	2	0,00 \$
4	Recours particuliers	Montréal	Tribunal administratif du logement	2	0,00 \$
4	Preuve et procédure	Montréal	Tribunal administratif du logement	2	0,00 \$
5	Conservation du stock de logement	Montréal	Tribunal administratif du logement	2	0,00 \$
6-8	RH8 Postes (SAGIR)	Montréal	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique	1	0,00 \$
6-8	RH8 Postes (SAGIR)	Montréal	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique	1	0,00 \$
11	Webinaire : Le déguerpissement et l'indemnité de relocation	Montréal	Tribunal administratif du logement	4	0,00 \$
11	Outils de travail (conciliation)	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
11	Outils de travail (Partie II)	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
12-13	Aide-mémoires procéduraux	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
				Sous-total	0,00 \$
Mai 2022					
4	Conciliation	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
4	Formation adjointe (étudiante)	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
17	Cadre légal et normatif étudiants stagiaires	Montréal	Secrétariat du Conseil du trésor	1	0,00 \$
19	Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader	Montréal	École nationale d'administration publique	1	0,00 \$

Date	Nom de la formation ou de l'activité	Lieu	Nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Coût
Mai 2022 (suite)					
30	Pénurie de main-d'œuvre : l'occasion de repenser le service public?	Montréal	Institut d'administration publique du Québec	11	170,50 \$
31	Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader	Montréal	École nationale d'administration publique	1	0,00 \$
				Sous-total	170,50 \$
Juin 2022					
6	Le Règlement sur la procédure devant le Tribunal administratif du logement	Autre ville	Tribunal administratif du logement	63	0,00 \$
6	La preuve	Autre ville	Tribunal administratif du logement	64	0,00 \$
7	Sensibilisation aux réalités et aux enjeux des membres de la communauté LGBTQ2S	Autre ville	Tribunal administratif du logement	64	0,00 \$
7	La rédaction des décisions	Autre ville	Institut canadien d'administration de la justice	65	800,00 \$
8	La fixation - point de vue du praticien	Autre ville	Tribunal administratif du logement	66	0,00 \$
9	L'indice de bonheur	Autre ville	Côté Communication / conseil	64	1 750,00 \$
9	Développements récents en droit du logement	Autre ville	Tribunal administratif du logement	66	0,00 \$
9	La Charte et son application en droit du logement	Montréal	Barreau du Québec	66	129,00 \$
9-30	Formation nouveaux préposés - Juin 2022	Montréal	Tribunal administratif du logement	4	0,00 \$
10	Projet de loi 16 : Où en sommes-nous ?	Montréal	Tribunal administratif du logement	63	0,00 \$
10	L'abus de procédure	Autre ville	Me Sabrina St-Louis (Ville de Laval)	65	0,00 \$
14	Comment la conciliation s'inscrit dans le processus d'enquête en déontologie judiciaire - Le rôle du juge impartial à l'égard des parties non représentées	Québec	Conseil de la justice administrative	1	0,00 \$
				Sous-total	2 679,00 \$
Juillet 2022					
12	RH-20 Responsable Assiduité (SAGIR)	Montréal	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique	1	0,00 \$
				Sous-total	0,00 \$

Date	Nom de la formation ou de l'activité	Lieu	Nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Coût
Août 2022					
1-19	Formation nouveaux préposés - Août 2022	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
3	Introduction au bail locatif	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
4	Droits et obligations (Partie I et II)	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
5	Droit au maintien dans les lieux et ses exceptions - Décès et cessation de cohabitation - Sous-location et cession	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
5	Avis et visite du logement - baux particuliers	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
10	Les recours particuliers	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
10	La procédure	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
17	Les principaux recours et révision	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
29	Outils de travail (Partie I)	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
30	Moteurs de recherche	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
30	Remise accès - outils de recherche - Documentik	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
31	La conciliation au Tribunal administratif du logement	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
31	Sensibilisation à la sécurité de l'information - webinaire	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
				Sous-total	0,00 \$
Septembre 2022					
1	Introduction au droit locatif	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
2	Droits et obligations (Partie I)	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
6	Droits et obligations (Partie II)	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
7	Outils de travail (Partie I)	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
7	Décès et cessation de cohabitation - avis et visite du logement - sous-location et cession	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$

Date	Nom de la formation ou de l'activité	Lieu	Nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Coût
Septembre 2022 (suite)					
7	Droit au maintien dans les lieux et ses exceptions	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
8	Les baux particuliers	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
8	Recours particuliers	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
8	Moteurs de recherche	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
8	Remise accès - outils de recherche - Documentik	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
9	Le processus de conciliation	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
9	La conciliation au Tribunal administratif du logement	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
9	Sensibilisation à la sécurité de l'information - webinaire	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
9	Formulaire et gabarits - Aide-mémoire et outils	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
12	Preuve et procédure	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
12	Conservation du stock de logement	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
13	Introduction au droit locatif	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
13	Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader	Montréal	École nationale d'administration publique	1	0,00 \$
14	Droits et obligations (Partie I)	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
14	Projet de Loi 16 - Demande conjointe - webinaire	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
15	Droit au maintien dans les lieux et ses exceptions	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
15	Décès et cessation de cohabitation - avis et visite du logement - sous-location et cession	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
15	Outils de travail (Partie II)	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
15-20	Aide-mémoires procéduraux	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$

Date	Nom de la formation ou de l'activité	Lieu	Nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Coût
Septembre 2022 (suite)					
16	Droits et obligations (Partie II)	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
19	Les baux particuliers	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
19	Recours particuliers	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
19-22	Formation nouveau maître des rôles visio	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
20	Preuve et procédure	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
20	Conservation du stock de logement	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
21	Projet de Loi 16 - webinaire	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
21	Sécurité psychologique	Montréal	Secrétariat du Conseil du trésor	1	0,00 \$
22	Demande conjointe - webinaire	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
23	Formulaire et gabarits - Aide-mémoire et outils	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
23	Le processus de conciliation	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
26-30	Assistance Intune - Produits Azure et Microsoft 365	Montréal	Firme io4tech	3	7 000,00 \$
27-28	Aide-mémoires procéduraux	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
27	Outils de travail (Partie II)	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
27-28	Application de la directive attribution de l'allocation des fonctionnaires	Montréal	Secrétariat du Conseil du trésor	1	0,00 \$
27	Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader	Montréal	École nationale d'administration publique	1	0,00 \$
29	Webinaire travail hybride comment motiver votre équipe	Montréal	Institut d'administration publique du Québec	1	0,00 \$
				Sous-total	7 000,00 \$
Octobre 2022					
5	Formation HP personne LGBT	Montréal	Secrétariat du Conseil du trésor	1	0,00 \$
11-12	Classification des emplois	Montréal	Secrétariat du Conseil du trésor	1	0,00 \$

Date	Nom de la formation ou de l'activité	Lieu	Nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Coût
Octobre 2022 (suite)					
11-18	Formation nouvelle secrétaire - adjointe aux membres du Tribunal	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
11-14	Conciliation	Montréal	Tribunal administratif du logement	2	0,00 \$
12	RH21 Temps et gain volet Mandataire	Montréal	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique	1	0,00 \$
12	Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader	Montréal	École nationale d'administration publique	1	0,00 \$
17-21	Conciliation	Montréal	Tribunal administratif du logement	2	0,00 \$
17-21	Formation nouvelle secrétaire - adjointe aux membres du Tribunal	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
19-20	Webinaire - Demandes d'accès à l'information	Montréal	Wolters Kluwer Canada Limited	2	828,00 \$
25	Conciliation	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
25 oct. au 10 nov.	Conciliation	Montréal	Tribunal administratif du logement	3	0,00 \$
28	Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader	Montréal	École nationale d'administration publique	1	0,00 \$
				Sous-total	828,00 \$
Novembre 2022					
7-25	Formation nouveaux préposés - Novembre 2022	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
7-10	Formation nouveau greffier au soutien des audiences	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
10	Séminaire - Gestion de la performance	Autre ville	Ministère du Conseil exécutif	1	0,00 \$
11	RH-12 Date Track (SAGIR)	Montréal	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique	1	0,00 \$
15	Fixation de loyer - projet pilote de conciliation	Montréal	Tribunal administratif du logement	2	0,00 \$
28 nov. au 1 ^{er} déc.	Formation nouveau greffier au soutien des audiences	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
29	Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader	Montréal	École nationale d'administration publique	1	0,00 \$
				Sous-total	0,00 \$

Date	Nom de la formation ou de l'activité	Lieu	Nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Coût
Décembre 2022					
7	Planification des séances de conciliation en matière de fixation de loyer	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
9	Planification des séances de conciliation en matière de fixation de loyer	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
12	Fonctionnement et utilisation de la plateforme Canva	Montréal	Tribunal administratif du logement	7	0,00 \$
14-20	Formation mise à jour secrétaire - adjointe aux membres du Tribunal	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
14	Formation portant sur l'élaboration du plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées	Montréal	Office des personnes handicapées du Québec	1	0,00 \$
				Sous-total	0,00 \$
Janvier 2023					
16-19	Formation Fixation de loyer - Janvier 2023	Montréal	Tribunal administratif du logement	7	0,00 \$
16 janv. au 3 févr.	Formation nouveaux préposés - Janvier 2023	Montréal	Tribunal administratif du logement	5	0,00 \$
16	Documentation pertinente en matière de fixation	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
17	Documentation pertinente en matière de fixation	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
18	Documentation pertinente en matière de fixation	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
24	Documentation pertinente en matière de fixation	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
25-26	Fixation de loyer - projet pilote de conciliation	Montréal	Tribunal administratif du logement	2	0,00 \$
				Sous-total	0,00 \$
Février 2023					
10	Planification des séances de conciliation en matière de fixation de loyer	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
10	Processus de traitement d'une demande d'accès aux documents administratifs	Montréal	Académie de la transformation numérique	1	0,00 \$
11	La protection des renseignements personnels	Montréal	Académie de la transformation numérique	1	0,00 \$

Date	Nom de la formation ou de l'activité	Lieu	Nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Coût
Février 2023 (suite)					
13-21	Formation agent de sécurité au Tribunal administratif du logement	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
14-26	Formation nouveau maître des rôles visio	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
15	Planification des séances de conciliation en matière de fixation de loyer	Montréal	Tribunal administratif du logement	2	0,00 \$
16	Planification des séances de conciliation en matière de fixation de loyer	Montréal	Tribunal administratif du logement	1	0,00 \$
16 févr. au 8 mars	Formation nouveaux préposés - Février 2023	Montréal	Tribunal administratif du logement	2	0,00 \$
23	Webinaire sur la gouvernance de la sécurité de l'information	Montréal	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique	3	0,00 \$
				Sous-total	0,00 \$
				Total ¹	10 677,50 \$

¹Note : Données en date du 28 février

3. Sommes dépensées en 2022-2023, et incluant les prévisions pour 2023-2024, par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
-

La réponse à cette question est fournie à la question générale 40.

4. Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2022-2023, en indiquant pour chacun :
- a) son mandat ;
 - b) la liste des membres ;
 - c) le budget dépensé ;
 - d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
 - e) les résultats atteints.
-

Le Tribunal administratif du logement, seul ou avec d'autres partenaires que des ministères, n'a fait partie d'aucun comité interministériel en 2022-2023.

- a) Sans objet
- b) Sans objet
- c) Sans objet
- d) Sans objet
- e) Sans objet

5. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2022-2023 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

Nombre et % d'employés occasionnels par secteurs d'activités ¹		Information	Adjudication	Soutien aux activités d'information et d'adjudication	Administration	TOTAL
2022-2023	Occasionnels	11	5	12	3	31
	Réguliers	68	36	31	28	163
	Total des employés ²	79	41	43	31	194
	% d'employés occasionnels	13,92 %	12,19 %	27,90 %	10,71 %	15,97 %

Nombre et % d'employés occasionnels par secteurs d'activités nommés permanents ¹		Information	Adjudication	Soutien aux activités d'information et d'adjudication	Administration	TOTAL
2022-2023	Occasionnels nommées	11	5	11	3	30
	Occasionnels en place	68	36	32	28	164
	Total des employés ²	79	41	43	31	194
	% d'employés occasionnels nommés permanents	13,92 %	12,19 %	25,58 %	10,71 %	15,46 %

¹ Données présentées au 28 février 2023

² Nommés et rémunérés selon la Loi sur la fonction publique excluant les cadres

6. Liste et copie de tous les sondages « habitation » effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2022-2023, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.

Aucun sondage ni aucune enquête n'ont été réalisés en 2022-2023.

7. Nombre total d'avis juridiques et autres, commandés en 2022-2023 par le ministère ou le cabinet de la ministre, ainsi que pour chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.
-

Les avis juridiques produits dans le cadre d'un contrat de services juridiques conclu avec un avocat ou un notaire de la pratique privée sont protégés par le secret professionnel. Seules les informations qui ont fait l'objet d'une renonciation au secret professionnel peuvent être divulguées¹.

¹Protection des avis juridiques des ministères et des organismes :

Avis juridiques internes d'un ministère

La Loi sur le ministère de la Justice prévoit que le ministre de la Justice est le juriconsulte du lieutenant-gouverneur et le membre juriconsulte du Conseil exécutif du Québec. C'est à ce titre qu'il donne ses avis juridiques aux divers ministères.

Les avis juridiques demandés par un ministère ou le cabinet du ministère sont protégés par le secret professionnel en vertu de l'article 9 de la Charte des droits et libertés de la personne.

Dans le cas des ministères, le droit au secret professionnel appartient au gouvernement qui seul peut y renoncer. Le ministère ou ministre, qui a demandé un avis juridique, ne peut prendre la décision de renoncer à la protection du secret professionnel au nom du gouvernement. Selon la pratique traditionnelle établie, c'est le ministre de la Justice qui gère cette situation pour assurer la cohérence des dossiers juridiques et qui prend la décision de rendre accessibles les renseignements protégés, en concertation avec les ministères concernés.

Généralement, le ministre de la Justice ne renonce pas à la protection du secret professionnel parce que la diffusion des avis juridiques risquerait de nuire sérieusement aux intérêts de l'État. En effet, la communication des avis juridiques pourrait causer préjudice à des politiques gouvernementales, à des procédures judiciaires actuellement en cours ainsi qu'aux moyens de défense du procureur général du Québec ou à d'autres intérêts de l'État.

Pour ces raisons, le ministère ou le cabinet ne peut donner suite à la demande de communiquer les informations requises sur les avis juridiques internes commandés en 2020-2021 dans le cadre de l'Étude des crédits.

Avis juridiques internes d'un organisme

Les avis juridiques produits par les organismes sont pareillement protégés par le secret professionnel et seul l'organisme/client peut renoncer à leur divulgation.

Avis juridiques externes

Les avis juridiques produits dans le cadre d'un contrat de services juridiques conclu entre un avocat ou un notaire de la pratique privée et un ministère ou un organisme sont protégés par le secret professionnel. Seules les informations qui ont fait l'objet d'une renonciation au secret professionnel peuvent être divulguées.

8. Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2022-2023. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

Fournisseurs	Objet du contrat	Coût 2022-2023 ¹
Argos Interprètes & traducteurs Inc.	Traduction	14 672,10 \$
Fonds des biens et des services (MTESS)	Traduction	980,00 \$
Biasi, Sabine	Traduction	17 224,48 \$
Boisjoly, Bédard & associés Inc.	Traduction	303,79 \$
Stenoexpress	Traduction	2 202,90 \$
Interprétation signes et paroles Inc.	Interprète	-
Louise Martin interprète LSQ	Interprète	521,88 \$
Service d'interprétation pour personnes sourdes de l'Estrie	Interprète	-
Service d'interprétation visuelle et tactile du Montréal métropolitain	Interprète	7 437,50 \$
Service Régional d'Interprétation de l'Est du Québec Inc.	Interprète	340,00 \$
	TOTAL	43 682,65 \$

Note 1 : En date du 28 février 2023

9. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2022-2023 :

- a) la liste de tous les concours et tirages réalisés;
- b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
- c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
- d) la liste des concours qui ont pris fin.

-
- a) Sans objet
 - b) Sans objet
 - c) Sans objet
 - d) Sans objet

10. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024 :

- a) le nom de toutes les campagnes;
- b) les coûts de ces campagnes;
- c) le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser;
- d) les dates de diffusion de la campagne;
- e) les objectifs visés par chaque campagne.

-
- a) Sans objet
 - b) Sans objet
 - c) Sans objet
 - d) Sans objet
 - e) Sans objet

11. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, fournir la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2022-2023 :

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
- b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
- c) le montant qui leur a été accordé.

Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

- a) Sans objet
- b) Sans objet
- c) Sans objet

12. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2022-2023 :

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
- b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
- c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme;
- d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2022-2023 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées;
- e) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2022-2023 au sein du cabinet de la ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

-
- a) Deux employés sont affectés aux communications en date du 28 février 2023.
 - b) 162 796 \$ en rémunération pour l'exercice 2022-2023 en date du 28 février 2023.
 - c) Sans objet
 - d) 24 234 \$, I.C.I. Influence communication Inc.
 - e) Sans objet

13. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour 2022-2023, l'âge de ces créances, ventilées par année, et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2023-2024.

Le Tribunal administratif du logement ne détient aucune créance.

14. Pour chacun des programmes suivants, fournir un état de situation ainsi qu'une copie des documents, notes, analyses, mémos ou résumés des rencontres tenues. Identifier les sommes allouées, totales et ventilées par région, en 2022-2023. Inclure la liste des entreprises, municipalités, organismes ou particuliers ayant reçu une aide financière, la date de l'aide, le nombre d'emplois créés et le montant reçu :

- a) SBL Public — régulier ;
- b) SBL Public — Inuit ;
- c) SBL Public — Inuit (Plan Nord — 300 logements) ;
- d) SBL Privé — Autochtones (urbains et ruraux) ;
- e) SBL Privé — régulier et spécial ;
- f) Aide aux organismes communautaires ;
- g) Supplément au loyer ;
- h) Supplément au loyer spécial ;
- i) Allocation logement ;
- j) Achat Rénovation ;
- k) AccèsLogis Québec ;
- l) Logement abordable Québec ;
- m) Aide d'urgence aux ménages sans logis ;
- n) Adaptation de domicile (PAD) ;
- o) Logements adaptés pour aînés autonomes ;
- p) RénoRégion ;
- q) Amélioration des maisons d'hébergement ;
- r) Revitalisation des vieux quartiers ;
- s) Pyrrhotite ;
- t) Rénovation Québec ;
- u) Accession à la propriété et rénovation Kativik – Plan Nord ;
- v) Accession à la propriété et rénovation Kativik — Anciennes unités ;
- w) Programme spécial de rénovation — Kitcisakik ;
- x) Projet du Bureau de promotion des produits du bois du Québec ;
- y) Appui au développement de l'industrie de l'habitation.
- z) Programme d'intervention résidentielle — Mérule
- aa) Programme petits établissements accessibles
- bb) Programme d'aide d'urgence 2005 aux ménages sans logis et aux municipalités connaissant une pénurie de logements locatifs
- cc) Programme de garantie de prêt pour les sinistrés de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
- dd) Programme HLM
- ee) Soutien financier pour les ménages en attente de leur résidence
- ff) Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ)
- gg) Programme d'aide pour les bâtiments municipaux (PRABAM)

Sans objet

15. Nombre de régisseurs à l'emploi en 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.
-

Au 28 février 2023, le Tribunal administratif du logement comptait 59 membres qui siégeaient au Tribunal, incluant 5 membres à temps partiel et 2 membres assignés à des fonctions administratives, soit l'un au poste de président et l'autre au poste de vice-présidente. Un nouveau membre est entré en fonction au cours du mois de mars 2023.

16. Nombre de causes entendues par régisseur pour 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.

Volume des audiences tenues	2022-2023¹
Fixation	5 664
Révision	158
Non-paiement	32 412
Causes civiles	24 677

¹ Données en date du 28 février

17. Délai moyen de chacune des causes entendues par les régisseurs, et ce, par type de cause pour 2022-2023.

Délai pour une première audience (en mois)	Moyenne 2022-2023¹
Fixation et révision	6,5
Non-paiement	1,8
Causes urgentes	1,8
Causes prioritaires	3,7
Causes générales	4,7

¹ Données en date du 28 février

18. Fournir les statistiques sur les activités du Tribunal administratif du logement, ventilées par région, en indiquant pour 2022-2023 :
- a) la nature des recours intentés, triés par type de recours ;
 - b) le nombre de requêtes déposées, triées par type de requête ;
 - c) le nombre de décisions rendues ;
 - d) les délais entre le dépôt de la requête et l'audition ;
 - e) les délais entre l'audition et la signification de la décision ;
 - f) le nombre de décisions contestées ;
 - g) le nombre de décisions contestées et qui ont été renversées ;
 - h) le nombre de forclos.
-

18. a) la nature des recours intentés, triés par type de recours;

Volume des demandes introduites et relancées

FIXATION	2022-2023¹
Introduites par les propriétaires	8 470
Introduites par les locataires	392
Causes relancées	93

RÉVISION	2022-2023¹
Introduites par les propriétaires	137
Introduites par les locataires	34
Causes relancées	0

NON-PAIEMENT DE LOYER	2022-2023¹
Recouvrements-résiliations	19 151
Résiliations pour retards fréquents	14 811
Causes relancées	835

CAUSES CIVILES	2022-2023¹
Causes introduites par les propriétaires	14 317
Demandes liées au déguerpissement	1 373
Résiliations de bail pour autre motif	5 216
Recouvrements de loyer (cas spéciaux)	750
Rétractations d'une décision	408
Reprises du logement	2 550
Dommages-intérêts	776
Expulsions après échéance du bail	533
Ordonnances	532
Autorisations de convertir en copropriété divise	39
Aliénations d'un ensemble immobilier	5
Recours propres aux logements à loyer modique	2
Travaux majeurs (autorisation)	88
Autres recours	2 045
Causes introduites par les locataires	8 355
Résiliations de bail	388
Diminutions de loyer	1 562
Dommages punitifs	917
Autres dommages-intérêts	987
Rétractations d'une décision	1 922
Autorisations de déposer le loyer	110
Restitutions d'une somme due	154
Ordonnances	395
Recours entre colocataires	28
Recours propres aux logements à loyer modique	46
Travaux majeurs (opportunité et conditions)	34
Demandes conjointes	15
Autres recours	1 797
Causes relancées	462

¹ Données en date du 28 février

18. b) le nombre de requêtes déposées, triées par type de requête;

Volume des demandes introduites	2022-2023¹
Fixation	8 955
Révision	171
Non-paiement	34 797
Causes civiles	23 134

¹ Données en date du 28 février

Volume des demandes introduites		2022-2023¹
2 - Saguenay	Fixation	54
	Révision	0
	Non-paiement	635
	Causes civiles	458
4 - Roberval	Fixation	6
	Révision	0
	Non-paiement	107
	Causes civiles	81
6 - Rimouski	Fixation	30
	Révision	0
	Non-paiement	212
	Causes civiles	152
7 - Rivière-du-Loup	Fixation	10
	Révision	1
	Non-paiement	134
	Causes civiles	86
8 - Gaspé	Fixation	14
	Révision	0
	Non-paiement	115
	Causes civiles	117
10 – Sept-Îles	Fixation	9
	Révision	0
	Non-paiement	154
	Causes civiles	86
11 - Baie-Comeau	Fixation	3
	Révision	0
	Non-paiement	108
	Causes civiles	44
12 - Rouyn-Noranda	Fixation	95
	Révision	3
	Non-paiement	246
	Causes civiles	128
13 - Val-d'Or	Fixation	11
	Révision	0
	Non-paiement	280
	Causes civiles	117
14 - Shawinigan	Fixation	28
	Révision	0
	Non-paiement	373
	Causes civiles	230
15 - Trois-Rivières	Fixation	112
	Révision	0
	Non-paiement	821
	Causes civiles	453
16 - Drummondville	Fixation	55
	Révision	2
	Non-paiement	621
	Causes civiles	355

Volume des demandes introduites		2022-2023 ¹
18 - Québec	Fixation	753
	Révision	4
	Non-paiement	3774
	Causes civiles	1784
22 - Gatineau	Fixation	156
	Révision	3
	Non-paiement	2202
	Causes civiles	1378
23 - Saint-Hyacinthe	Fixation	41
	Révision	0
	Non-paiement	378
	Causes civiles	289
24 - Granby	Fixation	52
	Révision	0
	Non-paiement	588
	Causes civiles	359
25 - Saint-Jean-sur-le-Richelieu	Fixation	199
	Révision	40
	Non-paiement	670
	Causes civiles	334
26 - Sherbrooke	Fixation	298
	Révision	3
	Non-paiement	1129
	Causes civiles	629
27 - Valleyfield	Fixation	100
	Révision	3
	Non-paiement	856
	Causes civiles	536
28 - Saint-Jérôme	Fixation	210
	Révision	3
	Non-paiement	1476
	Causes civiles	1062
29 - Joliette	Fixation	61
	Révision	1
	Non-paiement	831
	Causes civiles	428
31 - Montréal	Fixation	5543
	Révision	94
	Non-paiement	14665
	Causes civiles	10708
36 - Laval	Fixation	463
	Révision	5
	Non-paiement	1931
	Causes civiles	1326
37 - Longueuil	Fixation	652
	Révision	9
	Non-paiement	2491
	Causes civiles	1994

¹ Données en date du 28 février

18. c) le nombre de décisions rendues;

Volume des décisions rendues		2022-2023 ¹
Fixation		3 596
Révision		111
Non-paiement		20 029
Causes civiles		13 622

¹ Données en date du 28 février

Volume des décisions rendues		2022-2023 ¹
2 - Saguenay	Fixation	14
	Révision	0
	Non-paiement	378
	Causes civiles	278
	Total	670
4 - Roberval	Fixation	0
	Révision	0
	Non-paiement	71
	Causes civiles	66
	Total	137
6 - Rimouski	Fixation	16
	Révision	0
	Non-paiement	147
	Causes civiles	86
	Total	249
7 - Rivière-du-Loup	Fixation	4
	Révision	0
	Non-paiement	79
	Causes civiles	44
	Total	127
8 - Gaspé	Fixation	0
	Révision	0
	Non-paiement	82
	Causes civiles	65
	Total	147
10 – Sept-Îles	Fixation	12
	Révision	0
	Non-paiement	103
	Causes civiles	41
	Total	156
11 - Baie-Comeau	Fixation	0
	Révision	0
	Non-paiement	71
	Causes civiles	13
	Total	84
12 - Rouyn-Noranda	Fixation	75
	Révision	0
	Non-paiement	234
	Causes civiles	98
	Total	407
13 - Val-d'Or	Fixation	4
	Révision	0
	Non-paiement	185
	Causes civiles	102
	Total	291
14 - Shawinigan	Fixation	6
	Révision	0
	Non-paiement	231
	Causes civiles	134
	Total	371

Volume des décisions rendues		2022-2023 ¹
15 - Trois-Rivières	Fixation	38
	Révision	0
	Non-paiement	537
	Causes civiles	279
	Total	854
16 - Drummondville	Fixation	16
	Révision	0
	Non-paiement	386
	Causes civiles	207
	Total	609
18 - Québec	Fixation	120
	Révision	40
	Non-paiement	2 120
	Causes civiles	1 028
	Total	3 308
22 - Gatineau	Fixation	51
	Révision	1
	Non-paiement	1 455
	Causes civiles	848
	Total	2 355
23 - Saint-Hyacinthe	Fixation	25
	Révision	0
	Non-paiement	251
	Causes civiles	196
	Total	472
24 - Granby	Fixation	17
	Révision	2
	Non-paiement	323
	Causes civiles	194
	Total	536
25 - Saint-Jean-sur-le-Richelieu	Fixation	85
	Révision	3
	Non-paiement	424
	Causes civiles	225
	Total	737
26 - Sherbrooke	Fixation	81
	Révision	2
	Non-paiement	700
	Causes civiles	359
	Total	1 142
27 - Valleyfield	Fixation	49
	Révision	3
	Non-paiement	563
	Causes civiles	341
	Total	956
28 - Saint-Jérôme	Fixation	63
	Révision	0
	Non-paiement	950
	Causes civiles	695
	Total	1 708
29 - Joliette	Fixation	23
	Révision	2
	Non-paiement	464
	Causes civiles	295
	Total	784
31 - Montréal	Fixation	2 624
	Révision	58
	Non-paiement	7 727
	Causes civiles	6 216
	Total	16 625

Volume des décisions rendues		2022-2023¹
36 - Laval	Fixation	109
	Révision	0
	Non-paiement	1 138
	Causes civiles	827
	Total	2 074
37 - Longueuil	Fixation	164
	Révision	0
	Non-paiement	1 410
	Causes civiles	985
	Total	2 559

¹ Données en date du 28 février

18. d) les délais entre le dépôt de la requête et l'audition;

Tribunal administratif du logement

Délai pour une première audience (en mois)	Moyenne 2022-2023¹
Fixation et révision	6,5
Non-paiement	1,8
Causes urgentes	1,8
Causes prioritaires	3,7
Causes générales	4,7

¹Données en date du 28 février

Délai pour une première audience (en mois)	2022-2023¹	
Fixation et Révision	2 - Saguenay	6,1
	4 - Roberval	0,0
	6 - Rimouski	6,2
	7 - Rivière-du-Loup	7,4
	8 - Gaspé	9,5
	10 - Sept-Îles	7,7
	11 - Baie-Comeau	0,0
	12 - Rouyn-Noranda	9,8
	13 - Val-d'Or	11,1
	14 - Shawinigan	10,7
	15 - Trois-Rivières	6,4
	16 - Drummondville	7,3
	18 - Québec	6,2
	22 - Gatineau	5,0
	23 - Saint-Hyacinthe	8,2
	24 - Granby	6,1
	25 - Saint-Jean-sur-le-Richelieu	8,8
	26 - Sherbrooke	5,3
	27 - Valleyfield	4,4
		Moyenne: TAL
Non-paiement	2 - Saguenay	1,7
	4 - Roberval	2,3
	6 - Rimouski	1,7
	7 - Rivière-du-Loup	1,6
	8 - Gaspé	2,3
	10 - Sept-Îles	1,9
	11 - Baie-Comeau	1,9
	12 - Rouyn-Noranda	5,4
	13 - Val-d'Or	1,8
	14 - Shawinigan	1,8
	15 - Trois-Rivières	1,5
	16 - Drummondville	1,6
	18 - Québec	1,8
	22 - Gatineau	1,6
	23 - Saint-Hyacinthe	1,9
24 - Granby	2,0	
25 - Saint-Jean-sur-le-Richelieu	1,9	
26 - Sherbrooke	1,6	
27 - Valleyfield	1,6	

Délai pour une première audience (en mois)		2022-2023 ¹
Non-paiement	28 - Saint-Jérôme	1,6
	29 - Joliette	1,9
	31 - Montréal	1,8
	36 - Laval	1,6
	37 - Longueuil	1,9
	Moyenne: TAL	1,8
Causes urgentes	2 - Saguenay	2,1
	4 - Roberval	3,1
	6 - Rimouski	2,1
	7 - Rivière-du-Loup	2,2
	8 - Gaspé	2,5
	10 - Sept-Îles	1,9
	11 - Baie-Comeau	2,0
	12 - Rouyn-Noranda	2,0
	13 - Val-d'Or	1,7
	14 - Shawinigan	1,8
	15 - Trois-Rivières	1,6
	16 - Drummondville	1,9
	18 - Québec	1,9
	22 - Gatineau	2,1
	23 - Saint-Hyacinthe	1,8
	24 - Granby	2,4
	25 - Saint-Jean-sur-le-Richelieu	2,1
	26 -Sherbrooke	1,4
	27- Valleyfield	1,9
	28 - Saint-Jérôme	1,8
	29 - Joliette	2,0
	31 - Montréal	1,6
	36 - Laval	1,7
37 - Longueuil	2,0	
Moyenne: TAL	1,8	
Causes prioritaires	2 - Saguenay	3,9
	4 - Roberval	7,1
	6 - Rimouski	5,3
	7 - Rivière-du-Loup	4,9
	8 - Gaspé	4,8
	10 - Sept-Îles	1,6
	11 - Baie-Comeau	6,2
	12 - Rouyn-Noranda	6,2
	13 - Val-d'Or	9,1
	14 - Shawinigan	7,6
	15 - Trois-Rivières	5,9
	16 - Drummondville	6,1
	18 - Québec	3,2
	22 - Gatineau	6,0
	23 - Saint-Hyacinthe	4,4
	24 - Granby	3,9
	25 - Saint-Jean-sur-le-Richelieu	3,0
	26 -Sherbrooke	5,1
	27- Valleyfield	6,3
	28 - Saint-Jérôme	4,8
	29 - Joliette	6,1
	31 - Montréal	2,8
	36 - Laval	4,1
37 - Longueuil	4,8	
Moyenne: TAL	3,7	
Causes générales	2 - Saguenay	4,8
	4 - Roberval	5,4
	6 - Rimouski	4,8
	7 - Rivière-du-Loup	6,7
	8 - Gaspé	6,2

Délai pour une première audience (en mois)		2022-2023¹
Causes générales	10 - Sept-Îles	5,2
	11 - Baie-Comeau	5,0
	12 - Rouyn-Noranda	6,5
	13 - Val-d'Or	6,0
	14 - Shawinigan	8,7
	15 - Trois-Rivières	6,0
	16 - Drummondville	5,0
	18 - Québec	3,7
	22 - Gatineau	7,4
	23 - Saint-Hyacinthe	5,9
	24 - Granby	4,3
	25 - Saint-Jean-sur-le-Richelieu	4,5
	26 - Sherbrooke	4,6
	27 - Valleyfield	7,2
	28 - Saint-Jérôme	8,7
	29 - Joliette	6,9
	31 - Montréal	3,6
	36 - Laval	4,9
	37 - Longueuil	6,1
	Moyenne: TAL	4,7

¹Données en date du 28 février

18. e) les délais entre l'audition et la signification de la décision;

Tribunal administratif du logement

Délai pour rendre une décision (en jours civils)		2022-2023 ¹
Fixation et révision		60,0
Non-paiement		17,0
Causes civiles		29,0

¹ Données en date du 28 février

Délai pour rendre une décision (en jours civils)		2022-2023 ¹
Fixation et Révision	2 - Saguenay	44
	4 - Roberval	0
	6 - Rimouski	78
	7 - Rivière-du-Loup	30
	8 - Gaspé	0
	10 - Sept-Îles	28
	11 - Baie-Comeau	0
	12 - Rouyn-Noranda	89
	13 - Val-d'Or	14
	14 - Shawinigan	88
	15 - Trois-Rivières	57
	16 - Drummondville	80
	18 - Québec	63
	22 - Gatineau	55
	23 - Saint-Hyacinthe	55
	24 - Granby	42
	25 - Saint-Jean-sur-le-Richelieu	68
	26 - Sherbrooke	53
	27 - Valleyfield	42
	28 - Saint-Jérôme	66
29 - Joliette	74	
31 - Montréal	60	
36 - Laval	78	
37 - Longueuil	45	
	Moyenne: TAL	60
Non-paiement	2 - Saguenay	17
	4 - Roberval	20
	6 - Rimouski	15
	7 - Rivière-du-Loup	15
	8 - Gaspé	15
	10 - Sept-Îles	15
	11 - Baie-Comeau	17
	12 - Rouyn-Noranda	29
	13 - Val-d'Or	24
	14 - Shawinigan	15
	15 - Trois-Rivières	20
	16 - Drummondville	16
	18 - Québec	12
	22 - Gatineau	22
	23 - Saint-Hyacinthe	14
24 - Granby	16	
25 - Saint-Jean-sur-le-Richelieu	16	
26 - Sherbrooke	9	
27 - Valleyfield	21	
28 - Saint-Jérôme	15	
29 - Joliette	21	

Délai pour rendre une décision (en jours civils)		2022-2023¹
Non-paiement	31 - Montréal	18
	36 - Laval	13
	37 - Longueuil	11
	Moyenne: TAL	17
Causes civiles	2 - Saguenay	23
	4 - Roberval	26
	6 - Rimouski	21
	7 - Rivière-du-Loup	26
	8 - Gaspé	17
	10 - Sept-Îles	22
	11 - Baie-Comeau	19
	12 - Rouyn-Noranda	42
	13 - Val-d'Or	22
	14 - Shawinigan	30
	15 - Trois-Rivières	44
	16 - Drummondville	28
	18 - Québec	24
	22 - Gatineau	29
	23 - Saint-Hyacinthe	20
	24 - Granby	18
	25 - Saint-Jean-sur-le-Richelieu	24
	26 - Sherbrooke	11
	27 - Valleyfield	29
	28 - Saint-Jérôme	26
	29 - Joliette	34
	31 - Montréal	34
	36 - Laval	23
37 - Longueuil	14	
Moyenne: TAL	29	

¹ Données en date du 28 février

18. f) le nombre de décisions contestées;

Tribunal administratif du logement

Demandes de contestation d'une décision	2022-2023¹
Révision d'une décision en fixation	171
Rétractation d'une décision - Propriétaires	408
Rétractation d'une décision - Locataires	1 922

¹ Données en date du 28 février

Demandes de contestation d'une décision		2022-2023¹
Révision d'une décision en fixation	2 - Saguenay	0
	4 - Roberval	0
	6 - Rimouski	0
	7 - Rivière-du-Loup	1
	8 - Gaspé	0
	10 - Sept-Îles	0
	11 - Baie-Comeau	0
	12 - Rouyn-Noranda	3
	13 - Val-d'Or	0
	14 - Shawinigan	0
	15 - Trois-Rivières	0
	16 - Drummondville	2
	18 - Québec	4
	22 - Gatineau	3
	23 - Saint-Hyacinthe	0
	24 - Granby	0
	25 - Saint-Jean-sur-le-Richelieu	40
	26 - Sherbrooke	3
	27 - Valleyfield	3
	28 - Saint-Jérôme	3
29 - Joliette	1	
31 - Montréal	94	
36 - Laval	5	
37 - Longueuil	9	
Total: TAL	171	
Rétractation d'une décision Propriétaires	2 - Saguenay	7
	4 - Roberval	2
	6 - Rimouski	0
	7 - Rivière-du-Loup	3
	8 - Gaspé	0
	10 - Sept-Îles	0
	11 - Baie-Comeau	0
	12 - Rouyn-Noranda	1
	13 - Val-d'Or	1
	14 - Shawinigan	3
	15 - Trois-Rivières	5
	16 - Drummondville	3
	18 - Québec	19
	22 - Gatineau	24
	23 - Saint-Hyacinthe	1
	24 - Granby	7
	25 - Saint-Jean-sur-le-Richelieu	2
	26 - Sherbrooke	6
	27 - Valleyfield	9
	28 - Saint-Jérôme	16
29 - Joliette	9	
31 - Montréal	225	
36 - Laval	33	
37 - Longueuil	32	
Total: TAL	408	

Demandes de contestation d'une décision		2022-2023 ¹
Rétractation d'une décision Locataires	2 - Saguenay	35
	4 - Roberval	3
	6 - Rimouski	8
	7 - Rivière-du-Loup	1
	8 - Gaspé	11
	10 - Sept-Îles	16
	11 - Baie-Comeau	3
	12 - Rouyn-Noranda	5
	13 - Val-d'Or	15
	14 - Shawinigan	22
	15 - Trois-Rivières	40
	16 - Drummondville	24
	18 - Québec	98
	22 - Gatineau	131
	23 - Saint-Hyacinthe	20
	24 - Granby	19
	25 - Saint-Jean-sur-le-Richelieu	25
	26 - Sherbrooke	37
	27 - Valleyfield	45
	28 - Saint-Jérôme	94
29 - Joliette	42	
31 - Montréal	947	
36 - Laval	116	
37 - Longueuil	165	
Total: TAL	1 922	

¹ Données en date du 28 février

18. g) le nombre de décisions contestées et qui ont été renversées;

La conclusion d'une décision n'est pas une information qui se prête à la saisie informatique.

Quant aux décisions qui auraient pu être contestées à la Cour du Québec, il n'est pas possible d'obtenir des statistiques précises puisque ni les parties, ni la Cour du Québec n'ont l'obligation de transmettre au Tribunal administratif du logement une copie de la requête. Toutefois, selon les données enregistrées au Tribunal administratif du logement, le nombre de décisions contestées s'avère peu significatif compte tenu du volume de décisions rendues.

18. h) le nombre de forclos.

Limitations procédurales ordonnées par le tribunal	2022-2023¹
2 - Saguenay	7
4 - Roberval	0
6 - Rimouski	1
7 - Rivière-du-Loup	0
8 - Gaspé	1
10 - Sept-Îles	0
11 - Baie-Comeau	1
12 - Rouyn-Noranda	1
13 - Val-d'Or	4
14 - Shawinigan	5
15 - Trois-Rivières	10
16 - Drummondville	7
18 - Québec	25
22 - Gatineau	25
23 - Saint-Hyacinthe	4
24 - Granby	7
25 - Saint-Jean-sur-le-Richelieu	8
26 - Sherbrooke	12
27 - Valleyfield	9
28 - Saint-Jérôme	23
29 - Joliette	9
31 - Montréal	152
36 - Laval	40
37 - Longueuil	31
Total: Tribunal administratif du logement	382

¹ Données en date du 28 février

19. Fournir le bilan de l'application de la loi n° 162 : *Loi modifiant la Loi sur le bâtiment et d'autres dispositions législatives afin principalement de donner suite à certaines recommandations de la Commission Charbonneau* sanctionnée le 31 mai 2018.
-

Sans objet

20. Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant la réforme de la Régie du logement.
-

Sans objet

La dénomination « Régie du logement » a été remplacée le 1^{er} août 2020 par « Tribunal administratif du logement » (LQ 2019, chapitre 28).

QUESTIONS PARTICULIÈRES
1^{ERE} OPPOSITION
2023-2024

Volet Affaires Municipales

2. Pour chacun des organismes, agences ou autres instances relevant du ministère, pour l'année 2022-2023 indiquer :
 - a) la liste des employés ou membres du conseil d'administration ;
 - b) la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre, leur rémunération et la date du début et de la fin de leur mandat ;
 - c) la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre, leur rémunération, leur curriculum vitae et la date du début et de la fin de leur mandat ;
 - d) leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.

2. Pour chacun des organismes, agences ou autres instances relevant du ministère, pour l'année 2022-2023 indiquer :
- a) la liste des employés ou membres du conseil d'administration ;
 - b) la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre, leur rémunération et la date du début et de la fin de leur mandat ;
 - c) la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre, leur rémunération, leur curriculum vitae et la date du début et de la fin de leur mandat ;
 - d) leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.
-

La réponse à cette question est fournie à la question 1 des renseignements particuliers requis par l'opposition officielle, Volet – Habitation.



ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Avril 2023

QUESTIONS ADRESSÉES AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU LOGEMENT

par Québec solidaire

- 1) Fournir la liste des différents programmes de la Régie du logement en indiquant pour l'année écoulée :
 - a) les dépenses encourues ;
 - b) le personnel affecté en ETC ;
 - c) le nombre d'employés permanents.
- 2) Donner le nombre de juges du Tribunal administratif du logement, ainsi que le nombre de postes vacants, par région. Donner la somme pour le Québec.
- 3) Indiquer le nombre d'audiences tenues par catégorie pour l'année écoulée.
- 4) Indiquer le délai moyen pour toutes les causes au Québec, puis indiquer les délais moyens selon la catégorie de causes.
- 5) Ventiler par région le délai moyen pour toutes les causes au Québec, et selon la catégorie de causes.
- 6) Les statistiques pour l'année écoulée au sujet du volume de demandes introduites et relancées devant le Tribunal, ventilées par type de demandes pour l'ensemble du Québec et par région.
- 7) Concernant les évictions pour agrandissement, subdivision ou changement d'affectation : le nombre de causes introduites et de décisions rendues pour l'ensemble du Québec, par mois et par région, pour l'année écoulée.
- 8) Concernant les évictions en raison de non-paiement : fournir le nombre de causes introduites et de décisions rendues pour l'ensemble du Québec, par mois et par région, pour l'année écoulée.
- 9) Concernant les reprises de logement : fournir le nombre de causes introduites et de décisions rendues pour l'ensemble du Québec, par mois et par région, pour l'année écoulée.
- 10) Concernant les demandes en fixation du loyer : fournir le nombre de causes introduites et de décisions rendues pour l'ensemble du Québec, par mois et par région, pour l'année écoulée.
- 11) Fournir une liste de toutes les actions réalisées dans le cadre de la mission du Tribunal consistant « à informer les citoyens sur les droits et obligations découlant du bail », en indiquant :
 - a) le nom de l'action ;
 - b) le programme ou le projet dont elle est issue ;
 - c) la dépense encourue ;
 - d) le nombre d'employés affectés ;
 - e) une estimation de l'auditoire atteint par l'action.

- 12) Fournir une liste de toutes les actions réalisées dans le cadre de la mission du Tribunal consistant « à favoriser la conciliation des relations entre propriétaires et locataires », en indiquant :
- a) le nom de l'action ;
 - b) le programme ou le projet dont elle est issue ;
 - c) la dépense encourue ;
 - d) le nombre d'employés affectés ;
 - e) une estimation de l'auditoire atteint par l'action.

1. Fournir la liste des différents programmes de la Régie du logement en indiquant pour l'année écoulée :
 - a) les dépenses encourues ;
 - b) le personnel affecté en ETC ;
 - c) le nombre d'employés permanents.
-

- a) Dépenses encourues: 27 719 173 \$
- b) Le personnel affecté en ETC: 269 ETC au 28 février 2023
- c) Le nombre d'employés permanents: 134 employés au 28 février 2023

2. Donner le nombre de juges du Tribunal administratif du logement, ainsi que le nombre de postes vacants, par région. Donner la somme pour le Québec.
-

La répartition des juges administratifs par région au 28 février 2023.

Région	Nombre de membres
Saguenay-Lac-St-Jean	1
Québec	4
Mauricie	1
Estrie	2
Outaouais	3
Montréal	39
Laval	4
Montréal	5
Total	59

Au 28 février 2023, nous n'avons aucun poste vacant de membre du Tribunal.

3. Indiquer le nombre d'audiences tenues par catégorie pour l'année écoulée.

La réponse est fournie à la question 16 des renseignements particuliers requis par l'opposition officielle, Volet-Habitation.

4. Indiquer le délai moyen pour toutes les causes au Québec, puis indiquer les délais moyens selon la catégorie de causes.
-

Tribunal administratif du logement

Délai pour une première audience (en mois)	Moyenne 2022-2023¹
Fixation et révision	6,5
Non-paiement	1,8
Causes urgentes	1,8
Causes prioritaires	3,7
Causes générales	4,7
Toutes causes confondues	2,6

¹ Données en date du 28 février

5. Ventiler par région le délai moyen pour toutes les causes au Québec, et selon la catégorie de causes.

Délai pour une première audience (en mois)	Moyenne 2022-2023 ¹
Fixation et révision	6,5
Non-paiement	1,8
Causes urgentes	1,8
Causes prioritaires	3,7
Causes générales	4,7
Toutes causes confondues	2,6

¹ Données en date du 28 février

Délai pour une première audience (en mois)	2022-2023 ¹	
Fixation et Révision	2 - Saguenay	6,1
	4 - Roberval	0,0
	6 - Rimouski	6,2
	7 - Rivière-du-Loup	7,4
	8 - Gaspé	9,5
	10 - Sept-Îles	7,7
	11 - Baie-Comeau	0,0
	12 - Rouyn-Noranda	9,8
	13 - Val-d'Or	11,1
	14 - Shawinigan	10,7
	15 - Trois-Rivières	6,4
	16 - Drummondville	7,3
	18 - Québec	6,2
	22 - Gatineau	5,0
	23 - Saint-Hyacinthe	8,2
	24 - Granby	6,1
	25 - Saint-Jean-sur-le-Richelieu	8,8
	26 - Sherbrooke	5,3
	27 - Valleyfield	4,4
	28 - Saint-Jérôme	6,8
29 - Joliette	6,9	
31 - Montréal	6,4	
36 - Laval	7,2	
37 - Longueuil	7,8	
	Moyenne: TAL	6,5
Non-paiement	2 - Saguenay	1,7
	4 - Roberval	2,3
	6 - Rimouski	1,7
	7 - Rivière-du-Loup	1,6
	8 - Gaspé	2,3
	10 - Sept-Îles	1,9
	11 - Baie-Comeau	1,9
	12 - Rouyn-Noranda	5,4
	13 - Val-d'Or	1,8
	14 - Shawinigan	1,8
	15 - Trois-Rivières	1,5
	16 - Drummondville	1,6
	18 - Québec	1,8
	22 - Gatineau	1,6
	23 - Saint-Hyacinthe	1,9
24 - Granby	2,0	
25 - Saint-Jean-sur-le-Richelieu	1,9	

Délai pour une première audience (en mois)		2022-2023 ¹
Non-paiement	26 - Sherbrooke	1,6
	27 - Valleyfield	1,6
	28 - Saint-Jérôme	1,6
	29 - Joliette	1,9
	31 - Montréal	1,8
	36 - Laval	1,6
	37 - Longueuil	1,9
	Moyenne: TAL	1,8
Causes urgentes	2 - Saguenay	2,1
	4 - Roberval	3,1
	6 - Rimouski	2,1
	7 - Rivière-du-Loup	2,2
	8 - Gaspé	2,5
	10 - Sept-Îles	1,9
	11 - Baie-Comeau	2,0
	12 - Rouyn-Noranda	2,0
	13 - Val-d'Or	1,7
	14 - Shawinigan	1,8
	15 - Trois-Rivières	1,6
	16 - Drummondville	1,9
	18 - Québec	1,9
	22 - Gatineau	2,1
	23 - Saint-Hyacinthe	1,8
	24 - Granby	2,4
	25 - Saint-Jean-sur-le-Richelieu	2,1
	26 - Sherbrooke	1,4
	27 - Valleyfield	1,9
	28 - Saint-Jérôme	1,8
	29 - Joliette	2,0
	31 - Montréal	1,6
	36 - Laval	1,7
37 - Longueuil	2,0	
Moyenne: TAL	1,8	
Causes prioritaires	2 - Saguenay	3,9
	4 - Roberval	7,1
	6 - Rimouski	5,3
	7 - Rivière-du-Loup	4,9
	8 - Gaspé	4,8
	10 - Sept-Îles	1,6
	11 - Baie-Comeau	6,2
	12 - Rouyn-Noranda	6,2
	13 - Val-d'Or	9,1
	14 - Shawinigan	7,6
	15 - Trois-Rivières	5,9
	16 - Drummondville	6,1
	18 - Québec	3,2
	22 - Gatineau	6,0
	23 - Saint-Hyacinthe	4,4
	24 - Granby	3,9
	25 - Saint-Jean-sur-le-Richelieu	3,0
	26 - Sherbrooke	5,1
	27 - Valleyfield	6,3
	28 - Saint-Jérôme	4,8
	29 - Joliette	6,1
	31 - Montréal	2,8
	36 - Laval	4,1
37 - Longueuil	4,8	
Moyenne: TAL	3,7	
Causes générales	2 - Saguenay	4,8
	4 - Roberval	5,4
	6 - Rimouski	4,8
	7 - Rivière-du-Loup	6,7

Délai pour une première audience (en mois)		2022-2023 ¹
Causes générales	8 - Gaspé	6,2
	10 - Sept-Îles	5,2
	11 - Baie-Comeau	5,0
	12 - Rouyn-Noranda	6,5
	13 - Val-d'Or	6,0
	14 - Shawinigan	8,7
	15 - Trois-Rivières	6,0
	16 - Drummondville	5,0
	18 - Québec	3,7
	22 - Gatineau	7,4
	23 - Saint-Hyacinthe	5,9
	24 - Granby	4,3
	25 - Saint-Jean-sur-le-Richelieu	4,5
	26 -Sherbrooke	4,6
	27- Valleyfield	7,2
	28 - Saint-Jérôme	8,7
	29 - Joliette	6,9
	31 - Montréal	3,6
	36 - Laval	4,9
	37 - Longueuil	6,1
	Moyenne: TAL	4,7
Toutes causes confondues	2 - Saguenay	2,2
	4 - Roberval	3,0
	6 - Rimouski	2,7
	7 - Rivière-du-Loup	2,7
	8 - Gaspé	3,1
	10 - Sept-Îles	2,2
	11 - Baie-Comeau	2,1
	12 - Rouyn-Noranda	5,2
	13 - Val-d'Or	2,6
	14 - Shawinigan	2,7
	15 - Trois-Rivières	2,4
	16 - Drummondville	2,2
	18 - Québec	2,3
	22 - Gatineau	2,3
	23 - Saint-Hyacinthe	2,9
	24 - Granby	2,5
	25 - Saint-Jean-sur-le-Richelieu	2,7
	26 -Sherbrooke	2,4
	27- Valleyfield	2,4
	28 - Saint-Jérôme	2,6
	29 - Joliette	2,8
	31 - Montréal	2,6
	36 - Laval	2,4
37 - Longueuil	2,9	
	Moyenne: TAL	2,6

¹ Données en date du 28 février

6. Les statistiques pour l'année écoulée au sujet du volume de demandes introduites et relancées devant le Tribunal, ventilées par type de demandes pour l'ensemble du Québec et par région.

Volume des demandes introduites et relancées

FIXATION	2022-2023¹
Introduites par les propriétaires	8 470
Introduites par les locataires	392
Causes relancées	93

RÉVISION	2022-2023¹
Introduites par les propriétaires	137
Introduites par les locataires	34
Causes relancées	0

NON-PAIEMENT DE LOYER	2022-2023¹
Recouvrements-résiliations	19 151
Résiliations pour retards fréquents	14 811
Causes relancées	835

CAUSES CIVILES	2022-2023¹
Causes introduites par les propriétaires	14 317
Demandes liées au déguerpissement	1 373
Résiliations de bail pour autre motif	5 216
Recouvrements de loyer (cas spéciaux)	750
Rétractations d'une décision	408
Reprises du logement	2 550
Dommages-intérêts	776
Expulsions après échéance du bail	533
Ordonnances	532
Autorisations de convertir en copropriété divise	39
Aliénations d'un ensemble immobilier	5
Recours propres aux logements à loyer modique	2
Travaux majeurs (autorisation)	88
Autres recours	2 045
Causes introduites par les locataires	8 355
Résiliations de bail	388
Diminutions de loyer	1 562
Dommages punitifs	917
Autres dommages-intérêts	987
Rétractations d'une décision	1 922
Autorisations de déposer le loyer	110
Restitutions d'une somme due	154
Ordonnances	395
Recours entre colocataires	28
Recours propres aux logements à loyer modique	46
Travaux majeurs (opportunité et conditions)	34
Demandes conjointes	15
Autres recours	1 797
Causes relancées	462

¹ Données en date du 28 février

Bureau	Catégorie	2022-2023 ¹
2- Saguenay	Fixation et Révision	54
	Non-paiement	635
	Causes civiles	458
	TOTAL :	1 147
4- Roberval	Fixation et Révision	6
	Non-paiement	107
	Causes civiles	81
	TOTAL :	194
6- Rimouski	Fixation et Révision	30
	Non-paiement	212
	Causes civiles	152
	TOTAL :	394
7- Rivière-du-Loup	Fixation et Révision	11
	Non-paiement	134
	Causes civiles	86
	TOTAL :	231
8- Gaspé	Fixation et Révision	14
	Non-paiement	115
	Causes civiles	117
	TOTAL :	246
10- Sept-Îles	Fixation et Révision	9
	Non-paiement	154
	Causes civiles	86
	TOTAL :	249
11- Baie-Comeau	Fixation et Révision	3
	Non-paiement	108
	Causes civiles	44
	TOTAL :	155
12- Rouyn-Noranda	Fixation et Révision	98
	Non-paiement	246
	Causes civiles	128
	TOTAL :	472
13- Val-d'Or	Fixation et Révision	11
	Non-paiement	280
	Causes civiles	117
	TOTAL :	408
14- Shawinigan	Fixation et Révision	28
	Non-paiement	373
	Causes civiles	230
	TOTAL :	631
15- Trois-Rivières	Fixation et Révision	112
	Non-paiement	821
	Causes civiles	453
	TOTAL :	1 386
16- Drummondville	Fixation et Révision	57
	Non-paiement	621
	Causes civiles	355
	TOTAL :	1 033
18- Québec	Fixation et Révision	757
	Non-paiement	3 774
	Causes civiles	1 784
	TOTAL :	6 315
22- Gatineau	Fixation et Révision	159
	Non-paiement	2 202
	Causes civiles	1 378
	TOTAL :	3 739

Bureau	Catégorie	2022-2023 ¹
23- Saint-Hyacinthe	Fixation et Révision	41
	Non-paiement	378
	Causes civiles	289
	TOTAL :	708
24- Granby	Fixation et Révision	52
	Non-paiement	588
	Causes civiles	359
	TOTAL :	999
25- Saint-Jean-sur-le-Richelieu	Fixation et Révision	239
	Non-paiement	670
	Causes civiles	334
	TOTAL :	1 243
26- Sherbrooke	Fixation et Révision	301
	Non-paiement	1 129
	Causes civiles	629
	TOTAL :	2 059
27- Valleyfield	Fixation et Révision	103
	Non-paiement	856
	Causes civiles	536
	TOTAL :	1 495
28- Saint-Jérôme	Fixation et Révision	213
	Non-paiement	1 476
	Causes civiles	1 062
	TOTAL :	2 751
29- Joliette	Fixation et Révision	62
	Non-paiement	831
	Causes civiles	428
	TOTAL :	1 321
31 - Montréal	Fixation et Révision	5 637
	Non-paiement	14 665
	Causes civiles	10 708
	TOTAL :	31 010
36- Laval	Fixation et Révision	468
	Non-paiement	1 931
	Causes civiles	1 326
	TOTAL :	3 725
37- Longueuil	Fixation et Révision	661
	Non-paiement	2 491
	Causes civiles	1 994
	TOTAL :	5 146

¹ Données en date du 28 février

7. Concernant les évictions pour agrandissement, subdivision ou changement d'affectation : le nombre de causes introduites et de décisions rendues pour l'ensemble du Québec, par mois et par région, pour l'année écoulée.

Tribunal administratif du logement

Volume des nouvelles demandes introduites - Évictions	2022-2023¹
Total	415
02 - Saguenay	4
04 - Roberval	1
06 - Rimouski	0
07 - Rivière-du-Loup	0
08 - Gaspé	4
10- Sept-Îles	1
11- Baie-Comeau	0
12 - Rouyn-Noranda	5
13 - Val-d'Or	0
14 - Shawinigan	9
15 - Trois-Rivières	11
16 - Drummondville	3
18 - Québec	28
22 - Gatineau	16
23 - Saint-Hyacinthe	10
24 - Granby	4
25 - Saint-Jean	1
26 - Sherbrooke	17
27 - Valleyfield	19
28 - Saint-Jérôme	33
29 - Joliette	7
31 - Village Olympique	217
36 - Laval	10
37 - Longueuil	15

¹ Données en date du 28 février

Nombre de décisions rendues

Tribunal administratif du logement

Volume des décisions rendues - Évictions	2022-2023¹
Total	163
02 - Saguenay	6
04 - Roberval	0
06 - Rimouski	2
07 - Rivière-du-Loup	1
08 - Gaspé	1
10- Sept-Îles	1
11- Baie-Comeau	0
12 - Rouyn-Noranda	1
13 - Val-d'Or	0
14 - Shawinigan	0
15 - Trois-Rivières	0
16 - Drummondville	1
18 - Québec	10
22 - Gatineau	12
23 - Saint-Hyacinthe	2
24 - Granby	3
25 - Saint-Jean	0
26 - Sherbrooke	8
27 - Valleyfield	17
28 - Saint-Jérôme	10
29 - Joliette	8
31 - Village Olympique	71
36 - Laval	3
37 - Longueuil	6

¹ Données en date du 28 février

8. Concernant les évictions en raison de non-paiement : fournir le nombre de causes introduites et de décisions rendues pour l'ensemble du Québec, par mois et par région, pour l'année écoulée.

Tribunal administratif du logement

Volume des demandes introduites - Non-paiement	2022-2023¹
Total	34 797
02 - Saguenay	635
04 - Roberval	107
06 - Rimouski	212
07 - Rivière-du-Loup	134
08 - Gaspé	115
10- Sept-Îles	154
11- Baie-Comeau	108
12 - Rouyn-Noranda	246
13 - Val-d'Or	280
14 - Shawinigan	373
15 - Trois-Rivières	821
16 - Drummondville	621
18 - Québec	3 774
22 - Gatineau	2 202
23 - Saint-Hyacinthe	378
24 - Granby	588
25 - Saint-Jean	670
26 - Sherbrooke	1 129
27 - Valleyfield	856
28 - Saint-Jérôme	1 476
29 - Joliette	831
31 - Village Olympique	14 665
36 - Laval	1 931
37 - Longueuil	2 491

¹ Données en date du 28 février

Nombre de décisions rendues

Tribunal administratif du logement

Volume des décisions rendues - Non-paiement	2022-2023¹
Total	20 029
02 - Saguenay	378
04 - Roberval	71
06 - Rimouski	147
07 - Rivière-du-Loup	79
08 - Gaspé	82
10- Sept-Îles	103
11- Baie-Comeau	71
12 - Rouyn-Noranda	234
13 - Val-d'Or	185
14 - Shawinigan	231
15 - Trois-Rivières	537
16 - Drummondville	386
18 - Québec	2 120
22 - Gatineau	1 455
23 - Saint-Hyacinthe	251
24 - Granby	323
25 - Saint-Jean	424
26 - Sherbrooke	700
27 - Valleyfield	563
28 - Saint-Jérôme	950
29 - Joliette	464
31 - Village Olympique	7 727
36 - Laval	1 138
37 - Longueuil	1 410

¹ Données en date du 28 février

9. Concernant les reprises de logement : fournir le nombre de causes introduites et de décisions rendues pour l'ensemble du Québec, par mois et par région, pour l'année écoulée.

Tribunal administratif du logement

Volume des nouvelles demandes introduites - Reprises de logement	2022-2023¹
Total	2 550
02 - Saguenay	18
04 - Roberval	5
06 - Rimouski	11
07 - Rivière-du-Loup	6
08 - Gaspé	14
10- Sept-Îles	5
11- Baie-Comeau	1
12 - Rouyn-Noranda	12
13 - Val-d'Or	10
14 - Shawinigan	29
15 - Trois-Rivières	41
16 - Drummondville	41
18 - Québec	103
22 - Gatineau	125
23 - Saint-Hyacinthe	38
24 - Granby	35
25 - Saint-Jean	55
26 - Sherbrooke	72
27 - Valleyfield	57
28 - Saint-Jérôme	185
29 - Joliette	48
31 - Village Olympique	1 286
36 - Laval	187
37 - Longueuil	166

¹ Données en date du 28 février

Nombre de décisions rendues

Tribunal administratif du logement

Volume des décisions rendues - Reprises de logement	2022-2023¹
Total	1 290
02 - Saguenay	4
04 - Roberval	2
06 - Rimouski	10
07 - Rivière-du-Loup	3
08 - Gaspé	9
10- Sept-Îles	3
11- Baie-Comeau	0
12 - Rouyn-Noranda	8
13 - Val-d'Or	8
14 - Shawinigan	16
15 - Trois-Rivières	19
16 - Drummondville	12
18 - Québec	50
22 - Gatineau	77
23 - Saint-Hyacinthe	15
24 - Granby	16
25 - Saint-Jean	26
26 - Sherbrooke	25
27 - Valleyfield	39
28 - Saint-Jérôme	110
29 - Joliette	15
31 - Village Olympique	604
36 - Laval	116
37 - Longueuil	103

¹ Données en date du 28 février

10. Concernant les demandes en fixation du loyer : fournir le nombre de causes introduites et de décisions rendues pour l'ensemble du Québec, par mois et par région, pour l'année écoulée.

Volume de demandes introduites en fixation et révision

Volume des demandes introduites en fixation et révision	2022-2023¹
Fixation	8 955
Révision	171

¹ Données en date du 28 février

Volume des demandes introduites en fixation et révision	2022-2023¹
Total	9 126
02 - Saguenay	54
04 - Roberval	6
06 - Rimouski	30
07 - Rivière-du-Loup	11
08 - Gaspé	14
10- Sept-Îles	9
11- Baie-Comeau	3
12 - Rouyn-Noranda	98
13 - Val-d'Or	11
14 - Shawinigan	28
15 - Trois-Rivières	112
16 - Drummondville	57
18 - Québec	757
22 - Gatineau	159
23 - Saint-Hyacinthe	41
24 - Granby	52
25 - Saint-Jean	239
26 - Sherbrooke	301
27 - Valleyfield	103
28 - Saint-Jérôme	213
29 - Joliette	62
31 - Village Olympique	5 637
36 - Laval	468
37 - Longueuil	661

¹ Données en date du 28 février

Volume des décisions rendues		2022-2023¹
Fixation		3 596
Révision		111

¹ Données en date du 28 février

Volume des décisions rendues		2022-2023¹
2 - Saguenay	Fixation	14
	Révision	0
4 - Roberval	Fixation	0
	Révision	0
6 - Rimouski	Fixation	16
	Révision	0
7 - Rivière-du-Loup	Fixation	4
	Révision	0
8 - Gaspé	Fixation	0
	Révision	0
10 - Sept-Îles	Fixation	12
	Révision	0
11 - Baie-Comeau	Fixation	0
	Révision	0
12 - Rouyn-Noranda	Fixation	75
	Révision	0
13 - Val-d'Or	Fixation	4
	Révision	0
14 - Shawinigan	Fixation	6
	Révision	0
15 - Trois-Rivières	Fixation	38
	Révision	0
16 - Drummondville	Fixation	16
	Révision	0
18 - Québec	Fixation	120
	Révision	40
22 - Gatineau	Fixation	51
	Révision	1
23 - Saint-Hyacinthe	Fixation	25
	Révision	0
24 - Granby	Fixation	17
	Révision	2
25 - Saint-Jean-sur-le-Richelieu	Fixation	85
	Révision	3
26 - Sherbrooke	Fixation	81
	Révision	2
27 - Valleyfield	Fixation	49
	Révision	3
28 - Saint-Jérôme	Fixation	63
	Révision	0
29 - Joliette	Fixation	23
	Révision	2
31 - Montréal	Fixation	2 624
	Révision	58
36 - Laval	Fixation	109
	Révision	0
37 - Longueuil	Fixation	164
	Révision	0

¹ Données en date du 28 février

11. Fournir une liste de toutes les actions réalisées dans le cadre de la mission du Tribunal consistant « à informer les citoyens sur les droits et obligations découlant du bail », en indiquant :

- a) le nom de l'action;
- b) le programme ou le projet dont elle est issue;
- c) la dépense encourue;
- d) le nombre d'employés affectés;
- e) une estimation de l'auditoire atteint par l'action.

a) Le Tribunal administratif du logement donne accès à une information neutre et de qualité permettant aux citoyens de connaître leurs droits et obligations à titre de locataires ou de locateurs. Les renseignements sont donnés par téléphone, par courriel, par courrier, sur le site Web ou encore en personne dans les 26 bureaux et les 4 points de service répartis sur le territoire. Le Tribunal offre également des webinaires mensuels et publie de l'information juridique vulgarisée sur les réseaux sociaux.

b) Voir la réponse précédente.

c) La réponse à cette question sera présentée au rapport annuel de gestion 2022-2023 du Tribunal.

d) 80 employés dédiés aux renseignements.

e) Nombre de réponses par type de canal :

Canal	2022-2023¹
Téléphone	901 979
Entrevues et visiteurs	53 101
Courriel-Courrier postal-Télexcopie	185 693
Internet	3 306 633
Webinaires	1 965
Médias sociaux	1 990
Total	4 447 406

¹Données en date du 28 février 2023

12. Fournir une liste de toutes les actions réalisées dans le cadre de la mission du Tribunal consistant « à favoriser la conciliation des relations entre propriétaires et locataires », en indiquant :

- a) le nom de l'action;
- b) le programme ou le projet dont elle est issue;
- c) la dépense encourue;
- d) le nombre d'employés affectés;
- e) une estimation de l'auditoire atteint par l'action.

-
- a) Service de conciliation;
 - b) Dans sa mission, il est stipulé que le Tribunal administratif du logement doit favoriser la conciliation entre locataires et locataires;
 - c) La réponse à cette question sera présentée au rapport annuel de gestion 2022-2023 du Tribunal administratif du logement;
 - d) 9 employés affectés à la conciliation;

e)

	2022-2023 ¹
Demandes traitées en conciliation	1451
Nombre de séances tenues	1031
Demandes fermées en conciliation	615

¹Données en date du 28 février



ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2023-2024

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
REQUIS PAR LE TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

Avril 2023

QUESTIONS PARTICULIÈRES
3^E OPPOSITION
2023-2024

Volet Habitation

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

1. Liste de tous les organismes qui ont reçu du financement par le biais du discrétionnaire du ministre depuis les cinq dernières années, ainsi que le montant qu'ils ont reçu et la circonscription dans laquelle est situé chacun d'eux.
2. Indiquer les sommes dépensées depuis les cinq dernières années par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information ainsi que les prévisions pour 2023-2024. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
3. Tous les documents et échanges avec le gouvernement fédéral concernant les projets et les montants prévus en habitation pour le Québec, concernant notamment l'entente entre Ottawa et Québec dans le cadre de la *Stratégie nationale sur le logement* sur le territoire.

Tribunal administratif du logement et Régie du logement

4. Nombre de régisseurs depuis 10 ans, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.
5. Nombre moyen de causes entendues par le régisseur depuis 10 ans, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.
6. Délai moyen de chacune des causes entendues par les régisseurs, et ce, par type de cause.
7. Statistiques sur les activités du Tribunal administratif du logement, ventilées par région, pour les 5 dernières années, en indiquant :
 - a. la nature des recours intentés, triés par type de recours;
 - b. le nombre de requêtes déposées, triées par type de requête;
 - c. le nombre de décisions rendues;
 - d. les délais entre le dépôt de la requête et l'audition;
 - e. les délais entre l'audition et la signification de la décision;
 - f. le nombre de décisions contestées;
 - g. le nombre de décisions contestées et qui ont été renversées;
 - h. le nombre de forclores.
8. Nombre de requêtes déposées pour éviction pour subdivision, agrandissement substantiel ou changement d'affectation d'un logement.
9. Bilan des actions et des montants attribués à la promotion des droits des locataires et des locateurs au cours des cinq dernières années, et les montants prévus pour 2023-2024.
10. Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du Tribunal administratif du logement depuis les cinq dernières années. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

1. Liste de tous les organismes qui ont reçu du financement par le biais du discrétionnaire du ministre depuis les cinq dernières années, ainsi que le montant qu'ils ont reçu et la circonscription dans laquelle est situé chacun d'eux.

Sans objet

2. Indiquer les sommes dépensées depuis les cinq dernières années par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information ainsi que les prévisions pour 2023-2024. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
-

La réponse à cette question est fournie à la question générale 40.

3. Tous les documents et échanges avec le gouvernement fédéral concernant les projets et les montants prévus en habitation pour le Québec, concernant notamment l'entente possible entre Ottawa et Québec dans le cadre de la *Stratégie nationale sur le logement* sur le territoire.

Sans objet

4. Nombre de régisseurs depuis 10 ans, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.
-

Au 28 février 2023, le nombre de membres du Tribunal depuis 10 ans excluant les membres assignés à des fonctions administratives de président et vice-président :

2022-2023 (28 février 2023)
57 ¹

¹ Dont 5 membres à temps partiel

5. Nombre moyen de causes entendues par le régisseur depuis 10 ans, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.
-

La réponse est fournie à la question 16 des renseignements particuliers requis par l'opposition officielle, Volet-Habitation.

6. Délai moyen de chacune des causes entendues par les régisseurs, et ce, par type de cause.
-

La réponse est fournie à la question 17 des renseignements particuliers requis par l'opposition officielle, Volet-Habitation.

7. Statistiques sur les activités du Tribunal administratif du logement, ventilées par région, pour les 5 dernières années, en indiquant :
- a) la nature des recours intentés, triés par type de recours;
 - b) le nombre de requêtes déposées, triées par type de requête;
 - c) le nombre de décisions rendues;
 - d) les délais entre le dépôt de la requête et l'audition;
 - e) les délais entre l'audition et la signification de la décision;
 - f) le nombre de décisions contestées;
 - g) le nombre de décisions contestées et qui ont été renversées;
 - h) le nombre de forclores.
-

La réponse est fournie à la question 18 des renseignements particuliers requis par l'opposition officielle, Volet-Habitation.

8. Nombre de requêtes déposées pour éviction pour subdivision, agrandissement substantiel ou changement d'affectation d'un logement.
-

La réponse est fournie à la question 7 des renseignements particuliers requis par la deuxième opposition, Volet-Habitation.

9. Bilan des actions et des montants attribués à la promotion des droits des locataires et des locateurs au cours des cinq dernières années, et les montants prévus pour 2023-2024.

Le Tribunal administratif du logement ne fait pas la promotion des droits des locataires et des locateurs. L'un de ses éléments de mission est d'informer les citoyens sur les droits et les obligations découlant des relations entre locateurs et locataires.

Le Tribunal administratif du logement donne accès à une information neutre et de qualité permettant aux citoyens de connaître leurs droits et obligations à titre de locataires ou de locateurs. Les renseignements sont donnés par téléphone, par courriel, par courrier, sur le site Web ou encore en personne dans les 26 bureaux et les 4 points de service répartis sur le territoire.

Nombre de réponses par type de canal

Canal	2022-2023¹
Téléphone	901 979
Entrevues et visiteurs	53 101
Courriel-Courrier postal-Télécopie	185 693
Internet	3 306 633
Webinaires	1 965
Médias sociaux	1 990
Total	4 447 406

¹Données en date du 28 février

Les coûts de revient pour l'exercice financier 2021-2022 ne sont pas disponibles en date du 28 février 2023. Ces données seront présentées dans le rapport annuel de gestion 2022-2023.

10. Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du Tribunal administratif du logement depuis les cinq dernières années. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

La réponse est fournie à la question 2 des renseignements particuliers requis par l'opposition officielle, Volet-Habitation.

QUESTIONS PARTICULIÈRES
3^E OPPOSITION
2023-2024

Volet Affaires Municipales

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH)

3. Pour chacun des organismes, agences ou autre instance relevant du ministère, pour l'année 2022-2023, indiquer :
 - a. la liste des employés ou membres du conseil d'administration;
 - b. la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, incluant leur rémunération;
 - c. la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, incluant leur rémunération et leur cv;
 - d. leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.

3. Pour chacun des organismes, agences ou autre instance relevant du ministère, pour l'année 2022-2023, indiquer :
- a) la liste des employés ou membres du conseil d'administration;
 - b) la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, incluant leur rémunération;
 - c) la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, incluant leur rémunération et leur cv;
 - d) leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.
-

La réponse est fournie à la question 1 des renseignements particuliers requis par l'opposition officielle, Volet – Habitation.